



# COMPTES ANNUELS FINAUX DU CENTRE DE TRADUCTION 2018

CT/CA-009/2019FR

En application de l'article 99 du règlement financier du Centre de traduction

# COMPOSANTES DES COMPTES ANNUELS

ÉTATS FINANCIERS DU CENTRE DE TRADUCTION.....	2
A.1 Bilan.....	2
A.2 État de la performance financière.....	3
A.3 Tableau de variations de l'actif/passif net.....	4
A.4 État des flux de trésorerie.....	5
A.5 Notes relatives aux états financiers.....	6
A.6 Autres informations.....	25
RAPPORTS SUR L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU CENTRE DE TRADUCTION.....	28
B.1. Principes budgétaires.....	29
B.2. Type de crédits.....	29
B.3. Exécution des dépenses budgétaires 2018 et utilisation des crédits C1.....	30
B.4. Exécution des dépenses budgétaires 2018 et utilisation des crédits C8.....	31
B.5. Résultat budgétaire.....	32
B.6. Réconciliation du résultat budgétaire et du résultat économique.....	34
B.7. Recettes budgétaires provenant des activités opérationnelles 2018.....	35
B.8. Liste des virements 2018.....	37
RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2018.....	38
C.1 Ressources financières et gestion budgétaire.....	39
C.2 Réalisation des objectifs de l'année.....	48

# ÉTATS FINANCIERS DU CENTRE DE TRADUCTION

## A.1 Bilan

					en EUR
	ACTIF	Note	31.12.2018	31.12.2017	Variation en %
<b>A.</b>	<b>ACTIF NON EXIGIBLE</b>		<b>744 482,00</b>	<b>1 554 006,00</b>	<b>-52,09 %</b>
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	182 963,00	706 454,00	-74,10 %
	Logiciels informatiques		182 963,00	706 454,00	-74,10 %
	Logiciels informatiques en cours		0,00	0,00	n.d.
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	561 519,00	847 552,00	-33,75 %
	Matériel informatique		268 375,00	501 248,00	-46,46 %
	Mobilier et parc automobile		32 287,00	37 991,00	-15,01 %
	Installations, machines et équipements		169,00	438,00	-61,42 %
	Autres aménagements		260 688,00	307 875,00	-15,33 %
<b>B.</b>	<b>ACTIF EXIGIBLE</b>		<b>32 885 618,07</b>	<b>36 596 259,85</b>	<b>-10,14 %</b>
	STOCKS		927 000,00	456 000,00	103,29 %
	Travaux en cours	3	927 000,00	456 000,00	103,29 %
	CRÉANCES À COURT TERME		2 665 631,69	3 030 796,49	-12,05 %
	TVA recouvrable et autres créances à recevoir des États membres (créances sur des opérations sans contrepartie directe)	4	24 365,15	20 234,26	20,42 %
	Créances sur institutions & organes de l'UE	5	384 324,10	111 977,95	243,21 %
	Produits à recevoir d'institutions & d'organes de l'UE	5	2 016 065,63	2 605 636,71	-22,63 %
	Autres produits à recevoir		0,00	0,00	n.d.
	Charges reportées	6	199 037,90	233 295,87	-14,68 %
	Créances diverses	7	41 838,91	59 651,70	-29,86 %
	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8	29 292 986,38	33 109 463,36	-11,53 %
	<b>TOTAL</b>		<b>33 630 100,07</b>	<b>38 150 265,85</b>	<b>-11,85 %</b>
					Variation en %
	PASSIF	Note	31.12.2018	31.12.2017	
<b>A.</b>	<b>PASSIF EXIGIBLE</b>		<b>4 047 717,07</b>	<b>5 664 741,57</b>	<b>-28,55 %</b>
	COMPTES À PAYER		4 047 717,07	5 664 741,57	-28,55 %
	Charges à payer	9	2 371 227,22	1 956 821,18	21,18 %
	Fournisseurs	10	123 568,42	370 881,57	-66,68 %
	Préfinancement reçu	11	1 548 227,21	3 327 214,11	-53,47 %
	Autres dettes	12	4 694,22	9 824,71	-52,22 %
<b>B.</b>	<b>ACTIF/PASSIF NET</b>		<b>29 582 383,00</b>	<b>32 485 524,28</b>	<b>-8,94 %</b>
	Réserves	13	16 529 466,33	16 529 466,33	0,00 %
	Résultats reportés des exercices antérieurs		15 956 057,95	20 112 553,32	-20,67 %
	Résultat économique de l'exercice		-2 903 141,28	-4 156 495,37	-30,15 %
	<b>TOTAL</b>		<b>33 630 100,07</b>	<b>38 150 265,85</b>	<b>-11,85 %</b>

## A.2 État de la performance financière

en EUR

	Note	2018	2017	Variation en %
<b>PRODUITS DE L'ACTIVITÉ</b>		<b>43 124 568,23</b>	<b>41 891 216,37</b>	<b>2,94 %</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ</b>		<b>41 989 987,61</b>	<b>41 019 222,65</b>	<b>2,37 %</b>
Traduction	14	40 539 061,68	39 619 840,29	2,32 %
Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE	15	734 002,93	803 462,86	-8,65 %
Terminologie	16	401 400,00	207 900,00	93,07 %
Listes de termes	17	185 066,00	287 796,50	-35,70 %
Sous-titrage	18	128 207,00	90 323,00	41,94 %
Autres produits de l'activité	19	2 250,00	9 900,00	-77,27 %
<b>AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ</b>		<b>1 134 580,62</b>	<b>871 993,72</b>	<b>30,11 %</b>
Vente/activation d'immobilisations		0,00	0,00	n.d.
Contribution financière du gouvernement luxembourgeois*	20	243 250,00	243 250,00	0,00 %
Recettes diverses	21	420 330,62	481 743,72	-12,75 %
Variation des travaux en cours	3	471 000,00	147 000,00	220,41 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>46 034 498,42</b>	<b>46 056 709,17</b>	<b>-0,05 %</b>
Dépenses de personnel	22	23 601 144,08	23 875 809,34	-1,15 %
Dépenses administratives	23	9 010 036,80	8 529 486,21	5,63 %
Dépenses opérationnelles	24	13 423 317,54	13 651 413,62	-1,67 %
<b>EXCÉDENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		<b>-2 909 930,19</b>	<b>-4 165 492,80</b>	<b>-30,14 %</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>7 899,42</b>	<b>10 341,39</b>	<b>-23,61 %</b>
Intérêts bancaires		7 795,67	9 202,12	-15,28 %
Bénéfices de change		103,75	1 139,27	-90,89 %
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>1 110,51</b>	<b>1 343,96</b>	<b>-17,37 %</b>
Frais bancaires		995,91	836,61	19,04 %
Pertes de change		114,60	507,35	-77,41 %
<b>EXCÉDENT DES ACTIVITÉS NON OPÉRATIONNELLES</b>		<b>6 788,91</b>	<b>8 997,43</b>	<b>-24,55 %</b>
<b>EXCÉDENT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>		<b>-2 903 141,28</b>	<b>-4 156 495,37</b>	<b>-30,15 %</b>
<b>EXCÉDENT/DÉFICIT DES ACTIVITÉS EXTRAORDINAIRES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>n.d.</b>
<b>RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE</b>		<b>-2 903 141,28</b>	<b>-4 156 495,37</b>	<b>-30,15 %</b>

\*Opération sans contrepartie directe

### A.3 Tableau de variations de l'actif/passif net

en EUR

	Note	Réserves*		Excédent/déficit accumulé	Résultat économique de l'exercice	Total actif/passif net
		Capital	Réserves			
<b>Situation au 31 décembre 2016</b>		<b>0,00</b>	<b>16 529 466,33</b>	<b>24 583 846,16</b>	<b>-4 471 292,84</b>	<b>36 642 019,65</b>
Variations des réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Imputation du résultat économique 2016		0,00	0,00	-4 471 292,84	4 471 292,84	0,00
Résultat économique de l'exercice		0,00	0,00	0,00	-4 156 495,37	-4 156 495,37
<b>Situation au 31 décembre 2017</b>		<b>0,00</b>	<b>16 529 466,33</b>	<b>20 112 553,32</b>	<b>-4 156 495,37</b>	<b>32 485 524,28</b>
Variations des réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Imputation du résultat économique 2017		0,00	0,00	-4 156 495,37	4 156 495,37	0,00
Résultat économique de l'exercice		0,00	0,00	0,00	-2 903 141,28	-2 903 141,28
<b>Situation au 31 décembre 2018</b>		<b>0,00</b>	<b>16 529 466,33</b>	<b>15 956 057,95</b>	<b>-2 903 141,28</b>	<b>29 582 383,00</b>

\* L'article 67 bis du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre jusqu'au moment de la perception des montants facturés aux clients. Conformément à l'article 57 bis du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice.

Il convient de distinguer, d'une part, les réserves légales (c'est-à-dire le fonds permanent de préfinancement) inscrites conformément aux règles comptables dans les états financiers et, d'autre part, les réserves budgétaires (c'est-à-dire les réserves pour la stabilité des prix et pour investissements exceptionnels) telles qu'elles sont énumérées au chapitre B.5 *Résultat budgétaire*, qui ne remplissent pas les critères des réserves telles qu'elles sont définies en comptabilité générale.

## A.4 État des flux de trésorerie

en EUR

	2018	2017
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat d'activités ordinaires	-2 903 141,28	-4 156 495,37
+ Amortissements	888 723,23	994 448,85
+/- Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
+/- Avantages sociaux	0,00	0,00
+/- Variation des stocks	-471 000,00	-147 000,00
+/- Variation des créances d'exploitation	365 164,80	429 626,86
+/- Variation des dettes d'exploitation	-1 617 024,50	1 873 005,10
+/- Variation des autres créances liées à l'activité	0,00	0,00
+/- Variation des autres dettes liées à l'activité	0,00	0,00
+/- (Profit)/Pertes sur les ventes d'installations, d'équipements et d'immeubles	0,00	0,00
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>-3 737 277,75</b>	<b>-1 006 414,56</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX PRÊTS ET EMPRUNTS</b>		
+/- Actifs financiers (fonds propres)	0,00	0,00
+/- Actifs financiers (fonds empruntés)	0,00	0,00
+/- Passifs financiers (fonds provenant d'un crédit)	0,00	0,00
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR DES PRÊTS ET EMPRUNTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
- Acquisitions d'immobilisations	-79 199,23	-87 969,85
- Dépôts à terme	0,00	0,00
+ Cession d'immobilisations	0,00	0,00
+ Réduction d'actifs financiers	0,00	0,00
+/- Variation des créances et dettes sur immobilisations	0,00	0,00
+ Dividendes versés	0,00	0,00
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-79 199,23</b>	<b>-87 969,85</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		
+/- Passifs financiers	0,00	0,00
+/- Passifs long terme	0,00	0,00
- Remboursement aux clients par virement bancaire	0,00	0,00
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>-3 816 476,98</b>	<b>-1 094 384,41</b>
Trésorerie à l'ouverture	33 109 463,36	34 203 847,77
Trésorerie à la clôture	29 292 986,38	33 109 463,36

## A.5 Notes relatives aux états financiers

### 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Le Centre de traduction des organes de l'Union européenne a pour mission de fournir des services de traduction aux autres agences décentralisées de l'UE et d'apporter une assistance, lors des pics de travail, aux institutions et organes de l'UE qui possèdent leurs propres services de traduction. Parallèlement, il participe aux travaux du Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI), dont l'objectif est de promouvoir une collaboration basée sur des règles de subsidiarité et de réaliser des économies d'échelle dans le domaine de la traduction.

### 2. FORME JURIDIQUE

Le Centre a été créé formellement en 1994 par le règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil du 28 novembre 1994, tel que modifié par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil du 18 juin 2003.

Le Centre de traduction est un organisme de droit public européen doté de la personnalité juridique. Il dispose de ressources financières propres provenant des versements des agences, organes, offices et institutions en contrepartie des prestations fournies.

### 3. BASE DE LA PRESENTATION

Les comptes annuels ont été préparés sur la base des relevés comptables du Centre et sont présentés conformément aux prescriptions du règlement financier du Centre ainsi qu'aux règles et méthodes comptables adoptées par le comptable de la Commission.

L'exercice débute le 1er janvier 2018 et clôture le 31 décembre 2018.

Les comptes sont tenus en EUR.

### 4. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers du Centre sont établis dans le respect des principes comptables généralement admis, tels que précisés dans le règlement financier du Centre (article 95), à savoir:

- (a) présentation fidèle et sincère;
- (b) principe de la comptabilité d'exercice;
- (c) continuité des activités;
- (d) permanence de la présentation;
- (e) agrégation;
- (f) compensation;
- (g) comparabilité des informations.

### 5. RESUME DES REGLES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

#### 5.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles englobent les actifs dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition dépasse 420 EUR sur base individuelle.

Les immobilisations incorporelles acquises sont enregistrées par la mention de leur coût duquel ont été déduits les amortissements accumulés et toutes pertes de valeur reconnues.

Le coût des améliorations d'actifs immobilisés dépassant 420 EUR accroît le coût d'acquisition de l'immobilisation concernée.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base mensuelle linéaire sur leur durée de vie utile estimée, conformément à la règle comptable n° 6 «Immobilisations incorporelles». Les immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels qui sont amortis sur quatre ans.

## 5.2 Immobilisations incorporelles produites en interne

Les immobilisations incorporelles produites en interne comprennent les logiciels spécialement mis au point pour le Centre, qui ont une durée de vie utile estimée de plus d'un an et un coût d'acquisition supérieur à 150 000 EUR, et qui sont produits en interne ou sous-traités à des contractants externes.

Un actif incorporel issu de la recherche (ou de la phase de recherche d'un projet interne) n'est pas comptabilisé en actif, mais en charges durant la période où ces dépenses sont encourues.

Pour un projet de développement informatique interne ou externe en phase de développement, une évaluation est réalisée pour savoir si ce projet peut être comptabilisé en actif et si les dépenses encourues dans le cadre du projet doivent être comptabilisées en actif incorporel. Les conditions particulières suivantes doivent être réunies pour prouver qu'une immobilisation dégagera probablement de futurs avantages économiques ou un potentiel de service à la fin du projet:

- faisabilité technique de la finalisation de l'immobilisation incorporelle afin qu'elle puisse être utilisée ou vendue;
- intention du Centre de finaliser l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre;
- modalités selon lesquelles l'immobilisation incorporelle dégagera de futurs avantages économiques ou un potentiel de service; et
- disponibilité des ressources techniques, financières et autres nécessaires à la finalisation du développement et à l'utilisation ou à la vente de l'immobilisation incorporelle.

À la fin de la phase de développement, le projet est censé répondre à la définition d'une immobilisation.

Les immobilisations incorporelles produites en interne sont amorties sur une base mensuelle linéaire sur leur durée de vie utile estimée, conformément à la règle comptable n° 6 «Immobilisations incorporelles».

## 5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles englobent les actifs dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition dépasse 420 EUR sur base individuelle.

Les immobilisations corporelles acquises sont enregistrées par la mention de leur coût duquel ont été déduits les amortissements accumulés et toutes pertes de valeur reconnues.

Le coût des améliorations d'actifs immobilisés dépassant 420 EUR accroît le coût d'acquisition de l'immobilisation concernée.

Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux dépenses pendant l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les amortissements sont imputés de manière à amortir le coût des immobilisations corporelles, autres que des terrains et des actifs en construction, sur leur durée de vie estimée, sur une base linéaire mensuelle, conformément au taux d'amortissement présenté dans le tableau suivant et fixé par la Commission européenne.



## Tableau des taux d'amortissement

Type de bien	Taux linéaire d'amortissement
<b>Matériel informatique</b>	25,00 %
<b>Cuisines – Cafétérias – Crèches</b>	
Petit électro-ménager	25,00 %
Caisses enregistreuses	25,00 %
Grands appareils de cuisine	12,50 %
Mobilier spécifique de cuisines, cafétérias	12,50 %
Mobilier spécifique de crèches	25,00 %
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGES</b>	
<b>Matériel de télécommunication et audiovisuel</b>	
Appareils de téléphonie et de télécopie	
Casques, écouteurs, microphones	25,00 %
Caméras	25,00 %
Magnétoscopes	25,00 %
Magnétophones et appareils à dicter	25,00 %
Projecteurs (diapositives et rétroprojecteurs)	25,00 %
Matériel de photographie	25,00 %
Écrans de projection	25,00 %
Téléviseurs, radios, moniteurs (sauf informatique)	25,00 %
<b>Matériel et équipement technique</b>	
Imprimerie, courrier, sécurité, bâtiment, outillage	12,50 %
Appareils de mesures ou de laboratoire	25,00 %
<b>Autres installations, machines et outillages</b>	12,50 %
<b>Rayonnages démontables, cloisons, faux planchers, faux plafonds et câblage</b>	25,00 %
<b>Parc automobile</b>	25,00 %
<b>Mobilier</b>	10,00 %
<b>Biens immeubles</b>	4,00 %
<b>Terrains</b>	Sans objet

Le profit ou la perte découlant de la vente ou de la désaffectation d'un actif est défini comme la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable nette de l'actif le jour de la vente, et doit apparaître dans le compte de pertes et profits.

### 5.4 Immobilisations de faible valeur

Lorsque les biens durables sont de faible valeur, ils peuvent être considérés comme consommés au cours de l'exercice de leur mise en service et donc comptabilisés en charges et non en immobilisations. À l'heure actuelle, le montant d'un bien de faible valeur est fixé à 420 EUR. Au-delà de cette valeur unitaire, le bien doit toujours être enregistré en immobilisations.

### 5.5 Stocks

Les stocks sont les travaux en cours, à savoir les unités pour les services de traduction (traduction, modification, révision, contrôle rédactionnel, listes de termes, terminologie) qui en sont, à la fin de l'exercice, à un stade intermédiaire du processus de traduction.

Les travaux en cours sont valorisés au plus faible du prix de vente ou du coût de production, calculé en additionnant les coûts directs et indirects associés au volume des services de traduction aux divers stades d'achèvement.

La variation de la valeur des travaux en cours entre 2017 et 2018 est enregistrée dans les «Produits de l'activité» dans l'état de la performance financière, à la rubrique *Variations des travaux en cours*.

### 5.6 Créances à court terme

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale, puis diminuées des provisions adéquates pour les créances douteuses et non recouvrables. Une dépréciation pour perte de valeur sur créances est constatée en présence d'éléments objectifs indiquant que le Centre ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus aux échéances initialement prévues.

Les créances pour les traductions de décembre facturées au mois de janvier de l'exercice suivant sont considérées comme des produits à recevoir. Ces produits sont inclus dans les recettes de l'état de la performance financière. Pour plus de détails, voir la note 5 du chapitre A.5.6. *Informations complémentaires.*

Le Centre applique une politique de gestion de la trésorerie qui permet de placer des liquidités en effectuant des dépôts à terme dans des banques. Les dépôts à terme de plus de trois mois sont considérés comme des créances plutôt que comme des équivalents de trésorerie.

### **5.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie du Centre est gérée par le comptable par le biais de comptes courants, de comptes d'épargne et de dépôts à terme de moins de trois mois, tenus en EUR à la Banque et Caisse d'Épargne de l'État et à la BGL BNP Paribas. Les entrées et les sorties de liquidités sont comptabilisées à la date de valeur figurant sur les extraits bancaires.

### **5.8 Comptes à payer**

Les comptes à payer sont mentionnés à leur valeur nominale. Ces comptes à payer sont une dette à court terme envers nos fournisseurs pour des biens et services fournis au Centre avant la fin de l'année, que le Centre ait ou non reçu la facture y afférente.

Les comptes à payer comprennent également le passif pour les congés non pris. Celui-ci est calculé sur la base du nombre de jours de congé non pris par le personnel à la fin de l'année et de leur salaire individuel.

### **5.9 Provisions pour risques et charges**

La provision est une dette actuelle trouvant son origine dans un événement passé, mais avec une incertitude quant à une future sortie de ressources pour acquitter la dette et quant au moment où celle-ci devra se faire. Une telle sortie peut s'avérer probable et faire l'objet d'une estimation fiable. Les provisions sont examinées à chaque date de déclaration et ajustées de manière à refléter la meilleure estimation actuelle. S'il n'est plus probable qu'une sortie de ressources représentant des gains économiques ou un potentiel de service sera nécessaire pour régler la dette, il convient de convertir la provision en recette. La conversion en recettes n'est comptabilisée que si elle a lieu au cours d'une période de déclaration autre que celle durant laquelle la provision a été reconnue. Si tel est le cas, la création initiale de la provision est convertie.

Une provision est utilisée uniquement pour les dépenses pour lesquelles elle a été prévue à l'origine. La provision existante est alors utilisée et les dépenses sont imputées sur celle-ci.

### **5.10 Réserves - fonds permanent de préfinancement**

L'article 67 bis du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre jusqu'au moment de la perception des montants facturés aux clients. Conformément à l'article 57 bis du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice.

### **5.11 Recettes**

Les recettes tirées des traductions et les autres recettes de l'exercice sont comptabilisées lorsque les services correspondants ont été rendus et acceptés par les clients, nets de remises, indépendamment du moment de la collecte du paiement correspondant.

Les revenus au titre d'intérêts sont définis sur une base temporelle, par référence au principal en souffrance et au taux d'intérêt effectif applicable.

Les opérations -sans contrepartie directe sont des opérations dans lesquelles une entité, soit reçoit une valeur d'une autre entité sans fournir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale, soit donne une valeur à une autre entité sans recevoir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale. Les produits des opérations -sans contrepartie directe sont mesurés en calculant le montant de l'augmentation de l'actif net reconnue par le Centre. Un exemple d'opérations -sans contrepartie directe réside dans la subvention de loyer octroyée au Centre par le gouvernement luxembourgeois, telle que décrite dans la note 20 du chapitre A.5.6. *Informations complémentaires.*

### **5.12 Dépenses**

Les dépenses de l'exercice entrent dans la comptabilité dès que le service ou le bien a été reçu au Centre, indépendamment du moment du paiement.

### **5.13 Transactions et soldes libellés en devises**

Les transactions libellées en devises dans le courant de l'exercice sont converties en euros en utilisant le taux de change mensuel publié par la Commission européenne en vigueur le jour de l'émission de l'ordre de paiement ou de recouvrement lié à la transaction. Les bénéfices ou pertes réalisés sur le change au moment du règlement de la transaction sont imputés dans l'état de la performance financière de l'exercice correspondant en tant que charges ou produits financiers.

À la date du bilan, les actifs financiers et les actifs et passifs exigibles libellés en devises sont convertis en euros en utilisant le taux de change effectif publié par la Commission européenne à cette date. Les produits ou pertes générés par le taux de change sont imputés sur les charges ou produits financiers de l'exercice en cours, comme il convient.

### **5.14 Résultat ordinaire**

Les recettes et dépenses ordinaires découlent de l'activité principale du Centre ainsi que de tout événement découlant de cette activité.

### **5.15 Résultat extraordinaire**

Les recettes et dépenses extraordinaires proviennent d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires du Centre, ainsi que de produits et de charges provenant d'événements ou de transactions qui ne devraient pas se répéter fréquemment ou régulièrement.

### **5.16 Résultat économique de l'exercice**

Le résultat économique de l'exercice est constitué des produits et charges imputés sur l'état de la performance financière au cours de l'exercice comptable. Toutes les recettes et dépenses reconnues durant l'exercice doivent être incluses dans le résultat économique de l'exercice. Le résultat économique de l'exercice sera égal à la somme nette des activités ordinaires et extraordinaires de l'exercice.

### **5.17 Utilisation d'estimations**

La présentation d'états financiers impose à la direction du Centre d'établir des estimations et hypothèses qui affectent les montants des actifs rapportés à la date du bilan et les montants des produits et charges rapportés au cours de la période concernée. La direction du Centre est d'avis que les estimations et hypothèses posées ne différeront pas significativement des résultats réellement atteints lors des périodes de déclaration ultérieures.

### **5.18 Changement dans les méthodes comptables, de valorisation, d'amortissement, ou dans les règles comptables**

Les états financiers pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018 n'ont pas été reformulés pour refléter l'un ou l'autre changement opéré dans les méthodes comptables, de valorisation, d'amortissement ou dans les règles comptables.

### **5.19 État des flux de trésorerie**

L'état des flux de trésorerie est préparé en recourant à la méthode indirecte. Les équivalents de trésorerie comprennent les actifs liquides exigibles facilement convertibles en liquidités en un montant convenu à l'avance. Les flux de trésorerie liés à l'activité et aux opérations d'investissement et financières présentés dans le tableau des flux de trésorerie ne sont pas compensés.

### **5.20 Compte rendu sectoriel**

Le compte-rendu sectoriel concerne des entités qui disposent d'une activité ou d'un groupe d'activités distinct pour lequel il convient de rendre compte séparément des informations financières aux fins de l'évaluation de la performance passée de l'entité dans la réalisation de ses objectifs et la prise de décisions relatives à la future allocation des ressources. Dans le cadre du Centre, toutes les activités sont considérées comme appartenant à une seule activité, et par conséquent, les états financiers sont présentés dans un document unique.

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN, L'ETAT DE LA PERFORMANCE FINANCIERE ET L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

**Note 1: Immobilisations incorporelles**

en EUR

	Logiciels informatiques	Logiciels informatiques en cours	Total
<b>A. Valeur d'acquisition</b>			
Au terme de l'exercice précédent	5 708 546,23	0,00	5 708 546,23
<u>Variations durant l'exercice</u>			
Acquisitions de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Transferts d'une rubrique à une autre	0,00	0,00	0,00
<u>Au terme de l'exercice</u>	5 708 546,23	0,00	5 708 546,23
<b>B. Amortissements et réductions de valeur</b>			
Au terme de l'exercice précédent	5 002 092,23	0,00	5 002 092,23
<u>Variations durant l'exercice</u>			
Amortissements de l'exercice	523 491,00	0,00	523 491,00
Cessions et désaffectations	0,00	0,00	0,00
<u>Au terme de l'exercice</u>	5 525 583,23	0,00	5 525 583,23
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE (A-B)</b>	<b>182 963,00</b>	<b>0,00</b>	<b>182 963,00</b>

La majeure partie de la valeur comptable nette des immobilisations incorporelles est constituée de l'immobilisation développée en interne appelée eCdT, qui est le programme du Centre pour la gestion du flux de traduction. Les charges immobilisées comprennent à la fois les coûts de développement internes et externes. La première version d'eCdT a été déployée en mai 2015, ce qui constitue également la date de capitalisation des actifs. Les coûts globaux de développement du projet capitalisés au cours des années 2013, 2014 et 2015 ont atteint 1 725 737 EUR, dont 611 210 EUR étaient des coûts de développement en interne et 1 114 527 EUR en externe. La totalité des coûts de développement ultérieurs encourus pour le programme en 2018 ont été comptabilisés en charges.

À l'exception du programme eCdT, il n'existe pas de coûts de développement pour d'autres projets satisfaisant les critères de capitalisation en immobilisations. Par conséquent, les coûts de développement internes sont enregistrés dans les frais de personnels et les coûts de développement externes sont enregistrés dans les dépenses administratives.

**Immobilisations incorporelles totalement amorties**

La valeur d'acquisition des immobilisations utilisées, totalement amorties au 31 décembre 2018, s'élevait à 3 806 807 EUR (3 545 080 EUR en 2017).

## Note 2: Immobilisations corporelles

en EUR

	Matériel informatique	Mobilier et parc automobile	Installations, machines et équipements	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>A. Valeur d'acquisition</b>					
Au terme de l'exercice précédent	3 191 994,37	306 646,36	2 156,00	484 580,30	3 985 377,03
<u>Variations durant l'exercice</u>					
Acquisitions	64 151,30	1 909,92	0,00	13 138,01	79 199,23
Cessions et désaffectations	-22 753,13	-2 611,73	0,00	0,00	-25 364,86
<u>Au terme de l'exercice</u>	<b>3 233 392,54</b>	<b>305 944,55</b>	<b>2 156,00</b>	<b>497 718,31</b>	<b>4 039 211,40</b>
<b>B. Amortissements et corrections de valeur</b>					
Au terme de l'exercice précédent	2 690 746,37	268 655,36	1 718,00	176 705,30	3 137 825,03
<u>Variations durant l'exercice</u>					
Amortissement de l'exercice	297 024,30	7 530,92	269,00	60 325,01	365 149,23
Cessions et désaffectations	-22 753,13	-2 611,73	0,00	0,00	-25 364,86
Amortissement de la valeur résiduelle	0,00	83,00	0,00	0,00	83,00
<u>Au terme de l'exercice</u>	<b>2 965 017,54</b>	<b>273 657,55</b>	<b>1 987,00</b>	<b>237 030,31</b>	<b>3 477 692,40</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE (A-B)</b>	<b>268 375,00</b>	<b>32 287,00</b>	<b>169,00</b>	<b>260 688,00</b>	<b>561 519,00</b>

### Immobilisations corporelles totalement amorties

La valeur d'acquisition des immobilisations utilisées, totalement amorties au 31 décembre 2018, s'élevait à 2 445 559 EUR (2 276 951 EUR en 2017).

### Immobilisations corporelles de faible valeur

Le Centre a acquis des immobilisations corporelles imputées directement sur les charges pour des montants de 14 447 EUR et 38 916 EUR au titre des exercices clôturés respectivement les 31 décembre 2018 et 2017. Il s'agit d'actifs corporels de faible valeur dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût unitaire d'acquisition est inférieur à 420,00 EUR. Les immobilisations corporelles de faible valeur ne sont pas imputées sur les immobilisations mais sur les comptes de charges.

## Note 3: Travaux en cours

Travaux en cours	2018	2017	Variation en %
Travaux en cours (en EUR)	927 000,00	456 000,00	103,29 %
Documents en cours (en pages)	50 403,14	50 189,56	0,43 %
Listes de termes en cours (en termes)	0,00	0,00	n.d.

L'augmentation de la valorisation financière des travaux en cours en 2018 par rapport au nombre stable du nombre de pages de document en cours à la fin de l'exercice 2018 peut s'expliquer par une proportion plus élevée de documents qui étaient à un stade d'avancement ultérieur à la fin de l'exercice

2017. L'augmentation des travaux en cours, d'un montant de 471 000 EUR, a été imputée sur l'État de la performance financière à la rubrique Variation des travaux en cours.

#### Note 4: TVA recouvrable et autres créances à recevoir des États membres

En tant qu'organe de l'Union européenne, le Centre bénéficie de l'exemption de la TVA pour l'acquisition de biens et de services. Dans le cas de l'exemption indirecte qui est appliquée par l'administration fiscale portugaise, le Centre doit introduire une demande pour la TVA payée à ses fournisseurs. Le solde de la TVA à recevoir est la somme de toutes les demandes introduites auprès de l'administration fiscale portugaise au cours du dernier trimestre de 2018; aucune demande n'est hors délai pour la récupération de cette taxe.

en EUR			
TVA à recevoir des États membres	2018	2017	Variation en %
Valeur nominale des demandes de TVA (Portugal)	24 365,15	20 234,26	20,42 %
Provision pour demandes introduites hors délai	0,00	0,00	n.d.
<b>Valeur nette de la TVA à recevoir</b>	<b>24 365,15</b>	<b>20 234,26</b>	<b>20,42 %</b>

Les créances à recevoir des États membres sont considérées comme des créances sur des opérations sans contrepartie directe.

#### Information relative au risque de crédit

La notation de crédit à long terme attribuée au Portugal par l'agence Fitch est de BBB.

## Note 5: Créances et produits à recevoir d'institutions & d'organes de l'UE

en EUR

Clients	Créances	Produits à recevoir	Total
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	0,00	23 206,00	23 206,00
Fondation européenne pour la formation (ETF)	0,00	9 559,00	9 559,00
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	0,00	615,00	615,00
Agence européenne des médicaments (EMA)	0,00	197 049,80	197 049,80
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	0,00	119 569,00	119 569,00
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	0,00	621 267,53	621 267,53
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	0,00	38 704,00	38 704,00
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	5 453,00	0,00	5 453,00
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	0,00	9 737,00	9 737,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	0,00	21 717,50	21 717,50
Unité européenne de coopération judiciaire (Eurojust)	6 355,00	4 522,75	10 877,75
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	0,00	6 857,00	6 857,00
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	4 031,00	0,00	4 031,00
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	0,00	109 248,90	109 248,90
Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	1 081,00	0,00	1 081,00
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	7 597,50	3 772,00	11 369,50
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	0,00	1 578,50	1 578,50
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	0,00	56 565,30	56 565,30
Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	0,00	4 458,75	4 458,75
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea)	0,00	111 235,30	111 235,30
Agence européenne de défense (AED)*	11 333,00	0,00	11 333,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	0,00	112 530,75	112 530,75
Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	0,00	7 708,00	7 708,00
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	0,00	2 603,50	2 603,50
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	0,00	1 539,00	1 539,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	0,00	943,00	943,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	320 198,00	376 652,00	696 850,00
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	0,00	2 952,00	2 952,00
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	0,00	3 527,00	3 527,00
Autorité bancaire européenne (ABE)	0,00	23 628,00	23 628,00
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	0,00	2 590,10	2 590,10
Conseil de résolution unique (CRU)*	0,00	66 673,75	66 673,75
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL) et DG Justice et consommateurs (DG JUST)	0,00	30 876,00	30 876,00
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	0,00	7 065,00	7 065,00
Cour des comptes européenne (CCE)	0,00	838,60	838,60
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	690,00	2 300,00	2 990,00
Comité économique et social européen (CESE)	0,00	1 273,00	1 273,00
Banque centrale européenne (BCE)*	15 630,00	0,00	15 630,00
Médiateur européen (Ombudsman)	0,00	8 954,40	8 954,40
Contrôle européen de la protection des données (CEPD)	11 955,60	23 748,20	35 703,80
<b>TOTAL</b>	<b>384 324,10</b>	<b>2 016 065,63</b>	<b>2 341 479,93</b>

\*Entité non consolidée



Les produits à recevoir représentent les recettes des factures établies en janvier 2019 pour les traductions livrées aux clients en décembre 2018. Les informations relatives à la date moyenne de paiement sont incluses dans la rubrique sur l'exécution du budget au chapitre B.7. *Recettes budgétaires provenant des activités opérationnelles 2018.*

#### Information relative au risque de crédit

Le risque de crédit des créances est faible, puisque les clients du Centre sont des agences, organes et institutions européennes. Les créances relèvent toutes de la catégorie Créances non échues et non douteuses.

#### Information relative au risque de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change, l'ensemble des créances étant libellées en euros.

#### **Note 6: Charges reportées**

Les charges reportées sont des dépenses payées par le Centre dans l'exercice courant, se rapportant à des périodes comptables futures. Parmi ces charges figurent notamment l'entretien annuel, qui couvre non seulement l'exercice en cours, mais aussi les périodes comptables futures. La part des dépenses se rapportant à des périodes comptables futures est inscrite dans les charges reportées dans le bilan.

#### **Note 7: Créances diverses**

Le solde des «créances diverses» ne sont que des créances à court terme relatives au personnel.

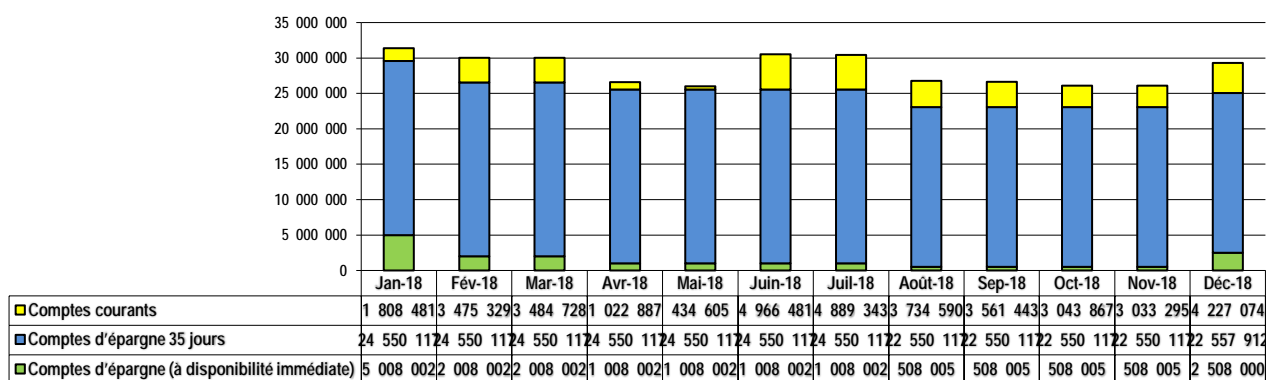
#### **Note 8: Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie est gérée par le comptable du Centre. Les investissements sont réalisés sur la base de la politique de gestion de la trésorerie du Centre, d'une évaluation des taux du marché interbancaire et des prévisions de trésorerie.

Dans la mesure où le taux d'intérêt était négatif sur le marché interbancaire, le Centre n'avait investi dans aucun dépôt à terme à la fin de l'exercice 2018.

### Mouvements de trésorerie en 2018

en EUR



## Détail du solde de trésorerie

Année	en EUR		
	2018	2017	Variation en %
Liquidités en banque – comptes courants	4 227 073,98	3 551 344,73	19,03 %
Liquidités en banque – comptes d'épargne (à disponibilité immédiate)	2 508 000,06	5 008 001,96	-49,92 %
Liquidités en banque – comptes d'épargne 35 jours	22 557 912,34	24 550 116,67	-8,11 %
Liquidités en caisse	0,00	0,00	n.d.
<b>Total liquidités et équivalents liquidités</b>	<b>29 292 986,38</b>	<b>33 109 463,36</b>	<b>-11,53 %</b>

## Information relative au risque de crédit:

Banque	en EUR	
	Cote de solvabilité à long terme (Moody's)	Solde de trésorerie et équivalents de trésorerie
Banque et Caisse d'Épargne de l'État	Aa2	9 770 682,70
BNP Paribas	A2	19 522 303,68
<b>TOTAL</b>		<b>29 292 986,38</b>

## Information relative au risque de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change, tous les soldes de trésorerie étant libellés en euros.

## Note 9: Charges à payer

Charges à payer	en EUR		
	2018	2017	Variation en %
Charges à payer sur la base de l'analyse des opérations de report	2 077 227,22	1 684 821,18	23,29 %
Congés non pris par le personnel	294 000,00	272 000,00	8,09 %
<b>Total</b>	<b>2 371 227,22</b>	<b>1 956 821,18</b>	<b>21,18 %</b>

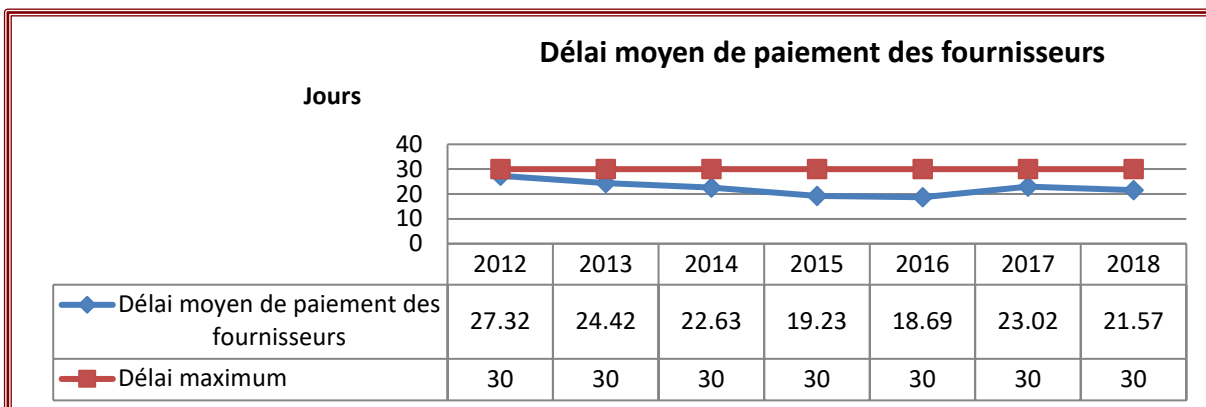
### Congés non pris par le personnel

Congés non pris par le personnel	en EUR		
	2018	2017	Variation en %
Nombre de jours non pris	1 119,00	1 035,78	8,03 %
Valorisation financière des congés non pris (en EUR)	294 000,00	272 000,00	8,09 %

Les charges à payer sont calculées sur la base du nombre de jours de congé non pris par le personnel à la fin de l'année et de leur salaire individuel à la place d'un salaire moyen. L'augmentation de la valorisation financière des congés non pris (8,03 %) est conforme à l'augmentation du nombre de jours non pris (8,09 %).

## Note 10: Fournisseurs

Les taux d'intérêt étant extrêmement bas, voire négatifs, sur les marchés financiers, le Centre a abandonné en 2015 l'application d'un délai de paiement ciblé de 30 jours aux fournisseurs. Depuis 2015, le paiement est exécuté immédiatement dès que le processus de paiement dans la comptabilité budgétaire est terminé. Le délai moyen de paiement des fournisseurs a baissé, passant de 23,02 jours en 2017 à 21,57 jours en 2018, ce qui reste en dessous du délai légal de 30 jours.



#### Information relative au risque de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change, l'ensemble des créances étant libellées en euros.

#### **Note 11: Préfinancement reçu**

Clients	2018	2017
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	0,00	214 284,32
Autorité bancaire européenne (ABE)	105 259,45	456 889,24
Fondation européenne pour la formation (ETF)	1 581,68	4 001,60
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	492 421,52	587 910,58
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	776 599,00	1 929 322,21
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	18 040,00	0,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	154 325,56	134 806,16
<b>TOTAL</b>	<b>1 548 227,21</b>	<b>3 327 214,11</b>

Le mécanisme de paiement anticipé permet au Centre de solliciter un préfinancement de la part de ses clients avant que le service de traduction ne soit terminé. Le préfinancement s'élève à 80 % du coût des demandes de traduction envoyées au Centre en cours au 30 novembre.

En fin d'exercice, dix clients avaient signé un amendement à leur contrat autorisant l'encaissement de paiements anticipés et six clients avaient versé des avances au Centre pour une valeur totale de 1 548 227,21 EUR. Les avances seront déduites des services de traduction facturés en 2019.

#### **Note 12: Autres dettes**

Les autres dettes sont des dettes à court terme relatives au personnel.

#### **Note 13: Réserves - fonds permanent de préfinancement**

L'article 67 bis du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre jusqu'au moment de la perception des montants facturés aux clients. Conformément à l'article 57 bis du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice, à l'exclusion des «Réserves» inscrites au titre 10.

Il convient de distinguer, d'une part, les réserves légales (c'est-à-dire le fonds permanent de préfinancement) inscrites conformément aux règles comptables dans les états financiers et, d'autre part, les réserves budgétaires (c'est-à-dire les réserves pour la stabilité des prix et pour investissements exceptionnels) telles qu'elles sont énumérées au chapitre B.5 *Résultat budgétaire*, qui ne remplissent pas les critères des réserves telles qu'elles sont définies en comptabilité générale.

Le budget pour l'exercice 2018 n'atteignant pas la valeur couverte par le fonds en 2010, le solde du fonds permanent de préfinancement demeure inchangé depuis 2010.

en EUR

Fonds permanent de préfinancement	Montant
Dotation initiale	5 006 840,00
Dotation 2003	3 322 850,33
Dotation 2004	1 431 500,00
Dotation 2005	0,00
Dotation 2006	0,00
Dotation 2007	999 143,00
Dotation 2008	2 406 368,00
Dotation 2009	1 196 465,00
Dotation 2010	2 166 300,00
Dotation 2011	0,00
Dotation 2012	0,00
Dotation 2013	0,00
Dotation 2014	0,00
Dotation 2015	0,00
Dotation 2016	0,00
Dotation 2017	0,00
Dotation 2018	0,00
<b>Total</b>	<b>16 529 466,33</b>

Note 14: Traductions (y compris modification, contrôle rédactionnel et révision)

en EUR

Clients	2018	2017
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	229 530,25	197 940,25
Fondation européenne pour la formation (ETF)	131 500,40	102 361,25
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	304 604,75	272 718,75
Agence européenne des médicaments (EMA)	2 910 682,20	3 271 580,15
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	798 068,50	801 739,95
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	20 408 088,95	20 095 032,24
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	23 455,50	57 525,40
Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	9 027,75	92 903,20
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	280 569,50	367 958,25
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	78 819,60	15 151,50
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	892 949,80	1 044 449,25
Banque européenne d'investissement (BEI)*	0,00	1 230,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	159 551,90	278 446,10
Unité européenne de coopération judiciaire (Eurojust)	10 877,75	0,00
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	76 041,50	105 333,80
Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA)	20 759,00	40 925,50
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	1 210 677,22	305 529,41
Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	21 412,60	16 044,75
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	149 882,50	339 728,50
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	486 810,50	328 158,05
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	694 644,60	471 859,70
Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	4 013,00	1 623,60
Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	20 010,80	10 438,60
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé et l'alimentation (Chafea)	736 136,15	518 949,45
Agence du GNSS européen (GSA)	35 971,35	4 083,60
Agence européenne de défense (AED)*	16 528,00	5 181,25
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 272 718,55	2 701 705,66
Agence européenne de contrôle des pêches (AECP)	215 130,05	237 000,60
Entreprise commune Fusion for Energy (F4E)	20 296,35	28 158,10
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	23 527,00	38 159,75
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	47 679,60	17 554,55
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	31 571,50	17 541,50
Agence exécutive pour la recherche (REA)	11 592,35	246,00
Entreprise commune Clean Sky 2 (EC Clean Sky 2)	0,00	1 886,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	88 494,30	238 973,90
Entreprise commune SESAR*	14 288,50	17 261,00
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2)*	1 623,60	2 435,40
Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2 (EC PCH 2)*	943,00	0,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	4 107 674,85	2 346 814,21
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	65 046,05	76 841,30
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	573 950,87	517 720,70
Autorité bancaire européenne (ABE)	920 930,33	1 253 265,36
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA)	86 604,41	154 599,55
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	15 396,35	128 687,20
Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	620 152,30	563 479,80
Entreprise commune «Composants et systèmes électroniques pour un leadership européen» (EC ECSEL)*	2 829,00	2 829,00
Conseil de résolution unique (CRU)*	621 124,20	627 116,85
Secrétariat général des Écoles européennes (EURSC)*	16 359,00	13 564,85
Entreprise commune Bio-industries (EC BI)*	2 829,00	3 658,50
Entreprise commune Shift2Rail (EC S2R)*	2 829,00	1 623,60
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL) et DG Justice et consommateurs (DG JUST)	1 057 134,65	997 840,36
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	136 242,00	158 889,00
Cour des comptes européenne (CCE)	11 316,70	29 034,00
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	46 081,50	7 833,05
Comité économique et social européen (CESE)	17 385,25	5 575,50
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	34 328,25	68 884,00
Banque centrale européenne (BCE)*	54 741,00	84 199,45
Médiateur européen (Ombudsman)	272 348,95	207 938,40
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	435 279,15	321 630,65
<b>TOTAL</b>	<b>40 539 061,68</b>	<b>39 619 840,29</b>

\* Entités non consolidées

Les recettes des services de traduction proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire par page convenu et du nombre de pages traduites par le Centre.

#### Note 15: Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE

en EUR

Clients	2018	2017
Banque européenne d'investissement (BEI)*	3 822,93	4 184,70
Commission européenne (CE)	305 834,55	334 776,19
Parlement européen (PE)	152 917,27	167 388,09
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	114 687,96	125 541,08
Cour des comptes européenne (CCE)	19 114,66	20 923,52
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	24 466,76	26 782,09
Comité économique et social européen (CESE)	36 700,15	40 173,14
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	68 812,78	75 324,64
Banque centrale européenne (BCE)*	7 645,87	8 369,41
<b>TOTAL</b>	<b>734 002,93</b>	<b>803 462,86</b>

\*Entités non consolidées

IATE, la base de données de terminologie interactive pour l'Europe, est un outil destiné aux travaux terminologiques des services de traduction de l'UE. Ce projet a pour objectif de fournir une infrastructure sur l'Internet qui rassemble toutes les ressources terminologiques de l'UE. Le Centre est responsable de la gestion d'IATE et de son support technique. Les frais d'administration et de développement de la base de données IATE sont facturés aux institutions impliquées dans ce projet.

#### Note 16: Terminologie

en EUR

Clients	2018	2017
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	174 600,00	0,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	40 500,00	0,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	168 300,00	126 900,00
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	18 000,00	31 500,00
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	0,00	49 500,00
<b>TOTAL</b>	<b>401 400,00</b>	<b>207 900,00</b>

\*Entité non consolidée

Les recettes des services terminologiques proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire convenu (jours-hommes) et du nombre de jours consacrés aux travaux terminologiques par le Centre.

## Note 17: Listes de termes

en EUR

Clients	2018	2017
Agence européenne des médicaments (EMA)	2 244,00	2 046,50
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	19 200,00	32 802,00
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	160 726,00	226 096,00
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	596,00	80,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	264,00	4 936,00
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	0,00	88,00
Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	0,00	88,00
Conseil de résolution unique (CRU)	88,00	0,00
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL)	1 948,00	21 660,00
<b>TOTAL</b>	<b>185 066,00</b>	<b>287 796,50</b>

\*Entité non consolidée

Les recettes des services de listes de termes proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire par terme convenu et du nombre de termes traduits par le Centre.

## Note 18: Sous-titrage

en EUR

Clients	2018	2017
Fondation européenne pour la formation (ETF)	0,00	164,00
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	18 327,00	0,00
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 476,00	0,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	2 952,00	0,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	70 725,00	32 062,00
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	22 304,00	19 885,00
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	1 025,00	1 066,00
Agence européenne de contrôle des pêches (AECP)	0,00	3 731,00
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	0,00	9 184,00
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL)	1 968,00	3 198,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	9 430,00	20 295,00
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	0,00	738,00
<b>TOTAL</b>	<b>128 207,00</b>	<b>90 323,00</b>

Les recettes des services de sous-titrage proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire par minute convenu de la vidéo source et par langue cible.

## Note 19: Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité concernent les recettes générées par les contrôles de qualité *ex post* des marques de l'UE pour le compte de l'EUIPO. Conformément à l'accord passé avec l'EUIPO, la moitié des dépenses de personnel encourues pour les contrôles de qualité *ex post* est facturée à l'EUIPO et l'autre moitié reste à la charge du Centre. Les derniers contrôles de qualité *ex post* ont été prévus pour le premier trimestre 2018 et le service a été interrompu à partir du 1er avril 2019.

## Note 20: Contribution financière du gouvernement luxembourgeois – recettes sans contrepartie directe

Depuis octobre 2013, le Centre occupe de nouveaux locaux à Gasperich. Le bâtiment précédent, le Nouvel hémicycle, au Kirchberg, était loué à un prix avantageux par l'État luxembourgeois. Dès lors, pour aider le Centre à se réinstaller dans le bâtiment Drosbach, l'État luxembourgeois s'est engagé à compenser l'augmentation des frais de location des nouveaux locaux par une subvention s'élevant à 243 250 EUR par an.

Cette contribution financière est la seule recette qui remplisse le critère de recette sans contrepartie directe. Toutes les autres recettes sont considérées comme étant des recettes en contrepartie de services rendus par le Centre.

## Note 21: Recettes diverses

Cette catégorie de recettes représente principalement les produits tirés de la sous-location des bureaux, des places de stationnement et du centre de données du Centre ainsi que les produits tirés de dépenses payées au cours de périodes comptables antérieures.

La diminution des recettes diverses en 2018 par rapport à 2017 est due à un moindre recouvrement des dépenses payées au cours des périodes comptables antérieures. La part la plus importante des dépenses recouvrées auprès des fournisseurs pour les dépenses payées au cours de l'exercice antérieur est liée à l'apurement définitif des coûts de l'énergie des périodes antérieures.

## Note 22: Dépenses de personnel

en EUR

Type de dépense	2018	2017
Frais de personnel [à l'exclusion des END (experts nationaux détachés) et d'autres experts]	15 771 793,11	16 032 062,20
Pensions et chômage temporaire	3 871 698,48	3 865 768,81
Besoins liés au personnel et activités sociales	13 324,80	9 822,56
Indemnités (à l'exclusion des END et d'autres experts)	3 944 327,69	3 968 155,77
<b>TOTAL</b>	<b>23 601 144,08</b>	<b>23 875 809,34</b>

La diminution des dépenses de personnel est principalement due à un pourcentage de postes vacants plus élevé. Tel que le montre le chapitre A.6 *Autres informations*, le nombre de personnel défini dans le tableau des effectifs a diminué de 189 à 183 en 2018. Cette diminution compense l'augmentation salariale globale de 1,7 % prenant effet en juillet 2018 et l'impact des promotions et des avancements d'échelons bisannuels des membres du personnel.

L'évolution des salaires de base a un impact sur les frais globaux de personnel, les pensions et les cotisations à l'assurance-chômage et les indemnités. Celles-ci se composent essentiellement des allocations familiales, des indemnités de dépaysement et d'expatriation, des frais de voyage à l'occasion du congé annuel et des primes versées lors du recrutement ou du départ de membres du personnel.



## Note 23: Dépenses administratives

en EUR

Type de dépense	2018	2017
Location de terrains et d'immeubles	2 330 493,63	2 255 296,55
Frais liés aux contrats de location simple	179 818,21	186 210,84
Entretien et sécurité – immeubles	529 029,62	351 097,48
Assurance – immeubles	8 727,54	8 587,40
Fournitures de bureau et entretien	913 097,52	780 857,41
Communications et publications	109 378,59	98 099,49
Publicité et frais juridiques	20 526,75	12 465,00
Assurances – autres	8 622,26	9 426,51
Frais de transport	3 427,34	2 799,60
Frais de recrutement	23 809,93	19 956,66
Frais de formation	136 282,85	162 171,66
Missions	60 807,54	45 216,13
Experts et frais connexes	19 540,53	15 910,25
Frais opérationnels informatiques externes	2 890 979,18	2 951 940,87
Autres services externes non liés à l'informatique	463 071,57	305 337,29
Dépenses avec d'autres entités consolidées	423 700,51	329 664,22
Amortissements d'immobilisations	888 640,23	993 752,85
Autres	83,00	696,00
<b>TOTAL</b>	<b>9 010 036,80</b>	<b>8 529 486,21</b>

Sur le compte Fournitures de bureau et entretien, une partie importante des dépenses provient de la ligne budgétaire 2100 Achat, installation, mise en service et entretien du matériel et des logiciels. La totalité de l'augmentation peut s'expliquer par les dépenses augmentées dans ce poste du budget due aux nouveaux contrats-cadres signés avec les fournisseurs.

L'augmentation des autres coûts externes, non informatiques, est principalement due aux dépenses engagées pour l'étude sur le Centre en tant que prestataire de services linguistiques partagés et l'évaluation du Centre pour un montant de 124 000 EUR.

Les dépenses avec d'autres entités consolidées sont principalement des dépenses pour les garderies d'enfants gérées par d'autres institutions. L'augmentation est due à l'augmentation du nombre d'enfants du personnel du Centre.

## Note 24: Dépenses opérationnelles

Les dépenses opérationnelles comprennent les frais opérationnels directs liés à la principale activité du Centre, à savoir la traduction. Les frais relatifs aux traductions effectuées par des prestataires externes de services linguistiques sont inscrits dans les dépenses opérationnelles. Les traductions sont réalisées sur la base de contrats-cadres en vigueur ou de procédures négociées avec les prestataires externes de services linguistiques. Les prix des traductions, fixés dans le cadre des procédures d'appel d'offres, dépendent de la combinaison linguistique, du domaine de traduction et du type de travail (traduction, modification, révision, contrôle rédactionnel, marque de l'UE, dessin ou modèle communautaire, liste de termes et terminologie).

Les dépenses opérationnelles ont diminué de 1,67 % en 2018 bien que le nombre de pages livrées par le Centre ait augmenté de 1,16 %. Ceci est dû aux économies réalisées sur les traductions externes grâce à la mise en œuvre progressive de la nouvelle structure tarifaire dans les nouveaux contrats-cadres. À la fin de l'exercice 2018, 52 % des contrats-cadres étaient conformes à la nouvelle structure tarifaire, et les économies produites par la mise en œuvre de la nouvelle structure tarifaire en 2018 se sont élevées à 1 080 519 EUR.

## A.6 Autres informations

### Nombre d'agents

Le tableau suivant présente le nombre d'agents du Centre pour les exercices clôturés le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017, tel qu'il ressort du tableau des effectifs:

Effectifs		
	2018	2017
Administrateurs	129	131
Assistants	54	58
<i>Total</i>	<b>183</b>	<b>189</b>

Outre le personnel inscrit au tableau des effectifs, le Centre emploie également du personnel contractuel et intérimaire. La répartition détaillée de l'effectif total du Centre au 31 décembre 2018 est présentée dans le tableau suivant:

Effectifs					
	Fonctionnaires	Agents temporaires	Agents contractuels	Intérimaires	Total
Administrateurs	41	88	11	0	140
Assistants	9	45	12	5	71
<i>Total</i>	<b>50</b>	<b>133</b>	<b>23</b>	<b>5</b>	<b>211</b>

### Opérations avec des parties liées

Situation au 31 décembre 2018 concernant les principaux membres du personnel d'encadrement du Centre:

Grade	Effectifs
AD 14	1
AD 13	1
AD 12	2
AD 11	1
<i>Total</i>	<b>5</b>

La rémunération des membres du personnel d'encadrement est conforme au statut des fonctionnaires des Communautés européennes. Le directeur utilise une voiture de fonction, tant à des fins professionnelles que privées. Aucune autre opération, telle que des prêts ou primes, n'a été effectuée vis-à-vis de ces agents.

### Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucun émolument pour leurs obligations, à l'exception du remboursement des frais de déplacement payés uniquement aux représentants des États membres.

### Actifs éventuels, passifs éventuels et autres informations importantes

#### a) Actifs éventuels

Le Centre n'a reconnu aucun actif éventuel en 2018.

## Garanties de bonne exécution

Le Centre souscrit actuellement trois «garanties de bonne exécution» qui permettent le recouvrement des dommages associés à l'exécution du contrat avec les prestataires de services. Leurs principales caractéristiques sont présentées dans le tableau ci-dessous:

Entreprise	N° de contrat	N° de garantie	Montant de la garantie (EUR)	Date de début	Date d'expiration
Postes et Télécommunications	CDT/WANSIII/2014 (lot 1)	2015/761002665	40 000	20/07/2015	30 jours après expiration du contrat
Postes et Télécommunications	CDT/WANSIII/2014 (lot 2)	2015/961002579	20 000	-	30 jours après expiration du contrat
ONET	CDT/NET16 (lot 1)	LGSE 2016 14013363	5 800	-	30 jours après expiration du contrat

### b) Engagements relatifs à des crédits non encore consommés

Le RAL («reste à liquider») budgétaire est un montant qui représente les engagements reportés pour lesquels les paiements n'ont pas encore été effectués. C'est la conséquence normale des reports de crédits. Au 31 décembre 2018, le RAL budgétaire s'élevait au total à 3 302 204 EUR.

Le RAL comptable fait partie du RAL budgétaire qui n'a pas été encore consommé via les régularisations (de fin d'exercice). Les régularisations de fin d'exercice qui ont été imputées en dépenses dans l'état de la performance financière 2018 s'élèvent à 2 200 796 EUR. Par conséquent, le RAL comptable s'élève à 1 101 408 EUR.

### c) Locations simples

en EUR

Description	Date de début	Date d'expiration	Valeur totale de la location	Paiements effectués lors de l'exercice	Paiements dus	
					Jusqu'à un an	Un à cinq ans
Serveurs Bechtle	02.07.2014	01.07.2019	44 420,60	6 663,06	4 442,06	0,00
Serveurs Hewlett Packard 1	28.03.2014	27.03.2019	79 584,60	15 916,92	3 979,23	0,00
Serveurs Hewlett Packard 2	17.09.2014	16.09.2019	171 734,80	34 346,96	25 760,22	0,00
Stockage des systèmes	01.01.2017	31.12.2021	567 184,42	120 050,16	120 050,16	240 100,16
BMW Gran Tourer	09.12.2015	08.12.2019	26 132,64	5 988,73	7 077,59	0,00
<b>Total</b>			<b>889 057,06</b>	<b>182 965,83</b>	<b>160 764,83</b>	<b>240 100,32</b>

### d) Engagements contractuels pour lesquels des engagements budgétaires n'ont pas encore été réalisés

Le Centre a contracté des engagements juridiques à long terme par rapport à des montants qui n'étaient pas encore couverts par des crédits d'engagement prévus dans le budget. Ces montants correspondent à des montants engagés pour être payés pendant la durée des contrats non couverts par des engagements budgétaires à la fin de l'exercice 2018.

Ils comprennent l'obligation contractuelle non acquittée de 3 129 048 EUR pour la location du bâtiment Drosbach et de 385 560 EUR qui couvre la location du bâtiment eBRC utilisé dans le cadre du centre de données et du plan de rétablissement après sinistre.

**e) Autres engagements hors bilan**

Au 31 décembre 2018, le Centre n'avait pas d'autres engagements hors bilan.

**f) Événements post-bilan**

Aucun événement significatif susceptible d'avoir un impact matériel sur les états financiers ne s'est produit après la date de bilan.

# RAPPORTS SUR L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU CENTRE DE TRADUCTION

B.1	Principes budgétaires.....	29
B.2	Type de crédits.....	29
B.3	Exécution des dépenses budgétaires 2018 et utilisation des crédits C1.....	30
B.4	Exécution des dépenses budgétaires 2018 et utilisation des crédits C8.....	31
B.5	Résultat de l'exécution budgétaire.....	32
B.6	Réconciliation du résultat budgétaire et du résultat économique.....	34
B.7	Recettes budgétaires 2018.....	35
B.8	Liste des virements 2018.....	37

## B.1. Principes budgétaires

Dans l'exécution de son budget, le Centre applique les principes budgétaires suivants conformément à son règlement financier:

- (a) Principe d'unité et de vérité budgétaire
- (b) Principe d'annualité
- (c) Principe d'équilibre
- (d) Principe d'unité de compte
- (e) Principe d'universalité
- (f) Principe de spécialité
- (g) Principe de bonne gestion financière.

## B.2. Type de crédits

Le Centre utilise des crédits non différenciés pour son budget.

Le Centre recourt au report automatique des crédits.

Le Centre ne rend pas compte des recettes affectées.

### B.3. Exécution des dépenses budgétaires 2018 et utilisation des crédits C1

en EUR

Chapitre	Intitulé	Crédit budgétaire (1)	Engagements exécutés (2)	% engagés (2/1)	Crédits annulés (1-2)	Paiements exécutés (3)	% payés (3/1)	RAL – crédits reportés (2-3)
11	Personnel en activité	25 483 200,00	23 968 736,80	94,06 %	1 514 463,20	23 888 050,35	93,74 %	80 686,45
13	Missions et déplacements	78 700,00	64 178,97	81,55 %	14 521,03	51 689,76	65,68 %	12 489,21
14	Infrastructure à caractère socio-médical	266 300,00	257 663,71	96,76 %	8 636,29	192 741,70	72,38 %	64 922,01
16	Services sociaux	77 400,00	75 900,00	98,06 %	1 500,00	70 493,64	91,08 %	5 406,36
17	Réception et représentation	2 500,00	1 096,45	43,86 %	1 403,55	1 025,45	41,02 %	71,00
<b>TITRE 1</b>	<b>PERSONNEL</b>	<b>25 908 100,00</b>	<b>24 367 575,93</b>	<b>94,05 %</b>	<b>1 540 524,07</b>	<b>24 204 000,90</b>	<b>93,42 %</b>	<b>163 575,03</b>
20	Location d'immeubles et frais accessoires	3 002 700,00	2 930 856,89	97,61 %	71 843,11	2 680 475,31	89,27 %	250 381,58
21	Informatique	3 000 000,00	2 885 407,27	96,18 %	114 592,73	2 242 826,59	74,76 %	642 580,68
22	Biens meubles et frais accessoires	63 200,00	48 397,27	76,58 %	14 802,73	34 960,62	55,32 %	13 436,65
23	Dépenses administratives courantes	288 300,00	240 115,47	83,29 %	48 184,53	183 513,23	63,65 %	56 602,24
24	Affranchissement et télécommunications	129 200,00	105 416,41	81,59 %	23 783,59	85 573,61	66,23 %	19 842,80
25	Frais de réunions	30 150,00	28 159,72	93,40 %	1 990,28	23 767,22	78,83 %	4 392,50
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	57 500,00	43 208,00	75,14 %	14 292,00	26 080,79	45,36 %	17 127,21
27	Consultations, études et enquêtes	140 000,00	27 550,00	19,68 %	112 450,00	0,00	0,00 %	27 550,00
<b>TITRE 2</b>	<b>IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 711 050,00</b>	<b>6 309 111,03</b>	<b>94,01 %</b>	<b>401 938,97</b>	<b>5 277 197,37</b>	<b>78,63 %</b>	<b>1 031 913,66</b>
30	Traduction externe et services connexes	13 409 850,00	12 990 565,00	96,87 %	419 285,00	11 122 978,72	82,95 %	1 867 586,28
31	Coopération interinstitutionnelle	813 100,00	797 780,01	98,12 %	15 319,99	628 502,35	77,30 %	169 277,66
32	Dépenses liées au programme eCdT	300 000,00	292 684,40	97,56 %	7 315,60	222 833,16	74,28 %	69 851,24
<b>TITRE 3</b>	<b>DÉPENSES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>14 522 950,00</b>	<b>14 081 029,41</b>	<b>96,96 %</b>	<b>441 920,59</b>	<b>11 974 314,23</b>	<b>82,45 %</b>	<b>2 106 715,18</b>
<b>TITRE 10</b>	<b>RÉSERVES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0,00</b>
	<b>BUDGET TOTAL</b>	<b>47 142 100,00</b>	<b>44 757 716,37</b>	<b>94,94 %</b>	<b>2 384 383,63</b>	<b>41 455 512,50</b>	<b>87,94 %</b>	<b>3 302 203,87</b>

## B.4. Exécution des dépenses budgétaires 2018 et utilisation des crédits C8

en EUR

Chapitre	Intitulé	Crédit budgétaire (1)	Engagements exécutés (2)	% engagés (2/1)	Paiements exécutés (3)	% payés (3/1)	Crédits de paiement annulés (1-3)
11	Personnel en activité	145 205,92	121 034,14	83,35 %	76 644,64	52,78 %	68 561,28
13	Missions et déplacements	55 863,20	55 863,20	100,00 %	5 128,57	9,18 %	50 734,63
14	Infrastructure à caractère socio-médical	55 014,61	55 014,61	100,00 %	37 579,87	68,31 %	17 434,74
16	Services sociaux	467,25	467,25	100,00 %	373,90	80,02 %	93,35
<b>TITRE 1</b>	<b>PERSONNEL</b>	<b>256 550,98</b>	<b>232 379,20</b>	<b>90,58 %</b>	<b>119 726,98</b>	<b>46,67 %</b>	<b>136 824,00</b>
20	Location d'immeubles et frais accessoires	280 256,50	280 256,50	100,00 %	253 224,40	90,35 %	27 032,10
21	Informatique	591 815,14	591 815,14	100,00 %	564 378,98	95,36 %	27 436,16
22	Biens meubles et frais accessoires	21 168,51	21 168,51	100,00 %	16 790,07	79,32 %	4 378,44
23	Dépenses administratives courantes	35 800,52	35 800,52	100,00 %	25 196,39	70,38 %	10 604,13
24	Affranchissement et télécommunications	24 977,27	24 977,27	100,00 %	16 697,09	66,85 %	8 280,18
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	10 751,10	10 751,10	100,00 %	5 868,79	54,59 %	4 882,31
27	Consultations, études et enquêtes	124 500,00	124 500,00	100,00 %	124 500,00	100,00 %	0,00
<b>TITRE 2</b>	<b>IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 089 269,04</b>	<b>1 089 269,04</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1 006 655,72</b>	<b>92,42 %</b>	<b>82 613,32</b>
30	Traduction externe et services connexes	2 229 955,09	2 229 955,09	100,00 %	2 220 149,99	99,56 %	9 805,10
31	Coopération interinstitutionnelle	180 257,92	180 257,92	100,00 %	163 730,10	90,83 %	16 527,82
32	Dépenses liées au programme eCdT	59 014,22	59 014,22	100,00 %	57 854,18	98,03 %	1 160,04
<b>TITRE 3</b>	<b>DÉPENSES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>2 469 227,23</b>	<b>2 469 227,23</b>	<b>100,00 %</b>	<b>2 441 734,27</b>	<b>98,89 %</b>	<b>27 492,96</b>
<b>BUDGET TOTAL</b>		<b>3 815 047,25</b>	<b>3 790 875,47</b>	<b>99,37 %</b>	<b>3 568 116,97</b>	<b>93,53 %</b>	<b>246 930,28</b>



## B.5. Résultat budgétaire

en EUR

	2018	2017	Variation en %
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>41 195 142,01</b>	<b>43 886 355,89</b>	<b>-6,13 %</b>
Traduction	38 806 742,35	41 948 960,47	-7,49 %
Terminologie	401 400,00	269 100,00	49,16 %
Listes de termes	191 270,00	286 674,50	-33,28 %
Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE	734 002,93	807 354,44	-9,09 %
Sous-tirage	127 428,00	83 558,00	52,50 %
Autres produits de l'activité	4 725,00	10 125,00	-53,33 %
<b>Revenus opérationnels</b>	<b>40 265 568,28</b>	<b>43 405 772,41</b>	<b>-7,23 %</b>
Produits financiers	7 795,67	9 202,12	-15,28 %
Contribution financière du gouvernement luxembourgeois	243 250,00	243 250,00	0,00 %
Divers	678 528,06	228 131,36	197,43 %
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>44 757 716,37</b>	<b>46 029 380,77</b>	<b>-2,76 %</b>
<i>Titre 1 – Personnel</i>			
Paievements	24 204 000,90	24 473 870,57	-1,10 %
Crédits reportés	163 575,03	256 550,98	-36,24 %
<i>Titre 2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement</i>			
Paievements	5 277 197,37	4 785 212,74	10,28 %
Crédits reportés	1 031 913,66	1 089 269,04	-5,27 %
<i>Titre 3 – Dépenses opérationnelles</i>			
Paievements	11 974 314,23	12 955 250,21	-7,57 %
Crédits reportés	2 106 715,18	2 469 227,23	-14,68 %
<b>Résultat budgétaire de l'exercice</b>	<b>-3 562 574,36</b>	<b>-2 143 024,88</b>	<b>66,24 %</b>
<b>Autres</b>	<b>246 919,43</b>	<b>318 618,12</b>	<b>-22,50 %</b>
Crédits reportés, puis annulés	246 930,28	317 986,20	-22,35 %
Variations de taux de change	-10,85	631,92	-101,72 %
<b>Solde du compte de résultat budgétaire pour l'exercice</b>	<b>-3 315 654,93</b>	<b>-1 824 406,76</b>	<b>81,74 %</b>
Résultat de l'exercice précédent	2 115 924,47	-128 218,77	-1 750,25 %
<b>Dotations aux réserves (1)</b>	<b>554 626,00</b>	<b>4 068 550,00</b>	<b>-86,37 %</b>
Utilisation et annulation de la réserve pour la stabilité des prix	254 626,00	3 475 550,00	-92,67 %
Utilisation de la réserve pour les investissements exceptionnels (eCdT)	300 000,00	593 000,00	-49,41 %
<b>Résultat budgétaire à reporter</b>	<b>-645 104,46</b>	<b>2 115 924,47</b>	<b>-130,49 %</b>

- (1) Les mouvements dans les réserves en 2018 s'expliquent notamment par l'utilisation d'une partie de la réserve budgétaire pour la stabilité des prix (254 626 EUR) afin d'équilibrer le budget rectificatif 1/2018 et d'allouer une partie du résultat budgétaire reporté de 2017 (2 115 924 EUR) au résultat budgétaire 2018. L'autre mouvement concerne l'utilisation d'une partie de la réserve budgétaire pour investissements exceptionnels (300 000 EUR) correspondant aux frais engagés pour le programme eCdT en 2018.

Depuis la création du Centre, des montants ont systématiquement été alloués aux réserves en réduisant le «résultat budgétaire à reporter». Compte tenu de tous les montants alloués aux réserves et au fonds permanent de préfinancement depuis la création du Centre, à savoir un total de 26 580 593 EUR, l'excédent budgétaire ajusté à reporter s'élèverait à 25 935 489 EUR au lieu de -645 104 EUR. Pour plus d'informations sur les variations des réserves et sur le fonds permanent de préfinancement, voir le tableau ci-dessous.

Le «résultat budgétaire à reporter» de -645 104 EUR sera inclus dans le budget rectificatif 2019 en utilisant la réserve pour la stabilité des prix en plus de l'utilisation de la réserve déjà prévue pour 2019.

## RÉSERVES ET FONDS DE PRÉFINANCEMENT CRÉÉS À PARTIR DU BUDGET DEPUIS LA CRÉATION DU CENTRE

Nom de la réserve	Solde 2018	Description de la réserve
Réserve pour la stabilité des prix	9 387 991	Réserve créée en 2011 pour compenser les fluctuations des prévisions des clients pouvant empêcher le Centre de parvenir à un équilibre budgétaire et pour maintenir des prix relativement stables pour les clients.
Réserve pour investissements exceptionnels	663 136	Réserve créée en 2011 en vue du développement d'eCdT, le programme du Centre de gestion du flux de traduction.
Réserve pour l'augmentation controversée des salaires	0	Réserve relative à l'effet sur les dépenses de personnel en 2013 de l'augmentation controversée des salaires pour 2011, ainsi que des augmentations des salaires pour 2012 et 2013. La réserve a été utilisée avant d'être annulée, étant donné que le litige a été réglé par une décision de l'autorité budgétaire.
Réserve pour les frais de déménagement	0	Réserve créée pour couvrir les frais liés au déménagement du Centre en 2013. La réserve a été entièrement utilisée pour couvrir les frais de déménagement en 2013.
<b>Total des réserves temporaires créées à partir du budget</b>	<b>10 051 127</b>	
Fonds permanent de préfinancement	16 529 466	L'article 67 bis du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre; l'article 57 bis du règlement établissant les modalités détaillées d'exécution du règlement financier stipule que le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice.
<b>Total des réserves et fonds de préfinancement</b>	<b>26 580 593</b>	

en EUR

	Réserve pour la stabilité des prix	Réserve pour investissements exceptionnels	Réserve pour l'augmentation controversée des salaires	Réserve pour les frais de déménagement	Fonds permanent de préfinancement	Total des réserves et fonds permanent de préfinancement
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>3 134 000</b>	<b>5 100 564</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 529 466</b>	<b>24 764 030</b>
Dotation aux réserves	1 847 574	0	0	1 250 000	0	3 097 574
Utilisation/annulation de la réserve	0	-831 200	0	0	0	-831 200
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>4 981 574</b>	<b>4 269 364</b>	<b>0</b>	<b>1 250 000</b>	<b>16 529 466</b>	<b>27 030 404</b>
Dotation aux réserves	3 723 567	0	1 480 500	0	0	5 204 067
Utilisation/annulation de la réserve	0	-339 106	0	-1 250 000	0	-1 589 106
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>8 705 141</b>	<b>3 930 258</b>	<b>1 480 500</b>	<b>0</b>	<b>16 529 466</b>	<b>30 645 365</b>
Dotation aux réserves	11 031 061	0	777 000	0	0	11 808 061
Utilisation/annulation de la réserve	-4 106 650	-686 002	-2 257 500	0	0	-7 050 152
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>15 629 552</b>	<b>3 244 256</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 529 466</b>	<b>35 403 274</b>
Dotation aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation/annulation de la réserve	-5 046 468	-961 757	0	0	0	-6 008 225
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>10 583 084</b>	<b>2 282 499</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 529 466</b>	<b>29 395 049</b>
Dotation aux réserves	2 535 083	0	0	0	0	2 535 083
Utilisation/annulation de la réserve	0	-726 363	0	0	0	-726 363
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>13 118 167</b>	<b>1 556 136</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 529 466</b>	<b>31 203 769</b>
Dotation aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation/annulation de la réserve	-3 475 550	-593 000	0	0	0	-4 068 550
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>9 642 617</b>	<b>963 136</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 529 466</b>	<b>27 135 219</b>
Allocation to reserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation/annulation de la réserve	-254 626	-300 000	0	0	0	-554 626
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>9 387 991</b>	<b>663 136</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 529 466</b>	<b>26 580 593</b>

## B.6. Réconciliation du résultat budgétaire et du résultat économique

Les états financiers du Centre sont rédigés selon le principe de la comptabilité d'exercice, où les transactions sont enregistrées à la période à laquelle elles se rapportent. Sur cette base, le résultat pour l'exercice est indiqué dans l'état de performance financière. Toutefois, le Centre utilise un système de comptabilité de caisse modifiée pour rédiger le compte de résultat budgétaire et ses rapports budgétaires. Dans ce système, seuls les paiements effectués et les recettes reçues au cours de la période sont enregistrés, en même temps que les crédits de paiement reportés. La différence entre le résultat budgétaire et le résultat économique est présentée dans le tableau ci-dessous.

en EUR

	2018	2017
<b>Résultat économique de l'exercice</b>	<b>-2 903 141,28</b>	<b>-4 156 495,37</b>
<b>A. Ajustements des postes ne figurant pas dans le résultat budgétaire mais bien dans le résultat économique</b>		
1. Ajustement des régularisations de la comptabilité d'exercice (passif)	2 494 795,64	2 327 702,75
2. Réforme des régularisations de la comptabilité d'exercice de l'exercice précédent	-2 327 702,75	-2 616 430,27
3. Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	888 723,23	994 448,85
4. Préfinancement accordé au cours d'un exercice antérieur et apuré au cours de l'exercice	0,00	0,00
5. Préfinancement reçu au cours d'un exercice antérieur et apuré au cours de l'exercice	-3 327 214,11	-1 171 346,40
6. Ordres de recouvrement émis et non encore encaissés	-2 400 389,73	-2 717 614,66
7. Paiements effectués à partir du report de crédits de paiement	3 568 116,97	3 312 266,39
8. Variation des travaux en cours	-471 000,00	-147 000,00
9. Intérêts courus	0,00	0,00
10. Produits à recevoir	0,00	-516 512,48
11. Charges payées d'avance	34 257,97	451 141,26
Sous-total	-1 540 412,78	-83 344,56
<b>B. Ajustements des postes figurant dans le résultat budgétaire, mais pas dans le résultat économique</b>		
1. Acquisitions d'actifs	-79 199,23	-87 969,85
2. Ordres de recouvrement budgétaire émis auparavant et encaissés au cours de l'exercice	2 710 185,16	2 678 209,81
3. Crédits de paiement reportés au prochain exercice	-3 302 203,87	-3 815 047,25
4. Crédits reportés, puis annulés	246 930,28	317 986,20
5. Nouveau préfinancement reçu au cours de l'exercice et restant ouvert à la fin de l'exercice	1 548 227,21	3 327 214,11
6. Autres différences temporaires	3 959,58	-4 959,85
Sous-total	1 127 899,13	2 415 433,17
<b>Solde du compte de résultat budgétaire pour l'exercice</b>	<b>-3 315 654,93</b>	<b>-1 824 406,76</b>

## B.7. Recettes budgétaires provenant des activités opérationnelles 2018

en EUR

SOURCE DES RECETTES PAR AGENCE - CORRESPOND À UNE LIGNE BUDGÉTAIRE	RECETTES BUDGÉTAIRE S 2018 (A)	ORDRES DE RECOUVREM ENT ÉTABLIS AU COURS DE L'EXERCICE (B)	DROITS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2017 (C)	RECOUVREM ENTS EFFECTUÉS SUR DROITS REPORTÉS (D)	RECOUVREM ENTS EFFECTUÉS SUR DROITS 2018 (E)	RECOUVREM ENTS 2018 (F=D+E)	SOMMES RESTANT À RECOUVRER (G=B+C-F)	DATE MOYENNE DE RECOUVREM ENT* (en jours)
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	181 300,00	206 324,25	0,00	0,00	206 324,25	206 324,25	0,00	-18,20
Fondation européenne pour la formation (ETF)	62 500,00	130 935,73	0,00	0,00	130 935,73	130 935,73	0,00	-14,92
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	365 900,00	322 029,75	0,00	0,00	322 029,75	322 029,75	0,00	-14,78
Agence européenne des médicaments (EMA)	3 355 000,00	2 853 590,85	0,00	0,00	2 853 590,85	2 853 590,85	0,00	-24,82
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	703 100,00	1 001 113,50	0,00	0,00	1 001 113,50	1 001 113,50	0,00	-27,32
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	7 592 200,00	5 607 557,78	0,00	0,00	5 607 557,78	5 607 557,78	0,00	-35,19
EUIPO – marques de l'UE	15 309 700,00	14 848 298,62	0,00	0,00	14 848 298,62	14 848 298,62	0,00	-31,50
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	100 000,00	31 148,25	0,00	0,00	31 148,25	31 148,25	0,00	-20,90
Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	43 300,00	20 835,75	0,00	0,00	20 835,75	20 835,75	0,00	-8,38
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	302 300,00	292 603,00	0,00	0,00	292 603,00	292 603,00	0,00	-22,00
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	86 100,00	79 415,60	0,00	0,00	73 962,60	73 962,60	5 453,00	-0,55
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 008 900,00	960 215,55	0,00	0,00	960 215,55	960 215,55	0,00	-17,00
Banque européenne d'investissement (BEI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	247 400,00	187 240,90	0,00	0,00	187 240,90	187 240,90	0,00	-31,21
Unité européenne de coopération judiciaire (Eurojust)	0,00	6 355,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 355,00	0,00
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	124 700,00	71 644,50	0,00	0,00	71 644,50	71 644,50	0,00	-21,64
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	176 000,00	20 759,00	0,00	0,00	16 728,00	16 728,00	4 031,00	23,00
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	900 000,00	1 135 555,46	0,00	0,00	1 135 555,46	1 135 555,46	0,00	-32,25
Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	12 000,00	21 863,60	3 690,00	3 690,00	20 782,60	24 472,60	1 081,00	-14,10
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	240 900,00	168 906,50	0,00	0,00	161 309,00	161 309,00	7 597,50	-5,38
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	315 600,00	492 468,00	0,00	0,00	492 468,00	492 468,00	0,00	8,87
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	598 200,00	651 189,05	0,00	0,00	651 189,05	651 189,05	0,00	-20,36
Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	13 600,00	4 013,00	0,00	0,00	4 013,00	4 013,00	0,00	-10,50
Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	53 200,00	15 552,05	0,00	0,00	15 552,05	15 552,05	0,00	-16,33
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea)	1 120 900,00	796 748,15	0,00	0,00	796 748,15	796 748,15	0,00	-19,44
Agence du GNSS européen (GSA)	11 300,00	35 971,35	0,00	0,00	35 971,35	35 971,35	0,00	-9,00
Agence européenne de défense (AED)	1 600,00	16 528,00	1 425,00	1 425,00	5 195,00	6 620,00	11 333,00	1,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 473 000,00	1 458 193,10	0,00	0,00	1 458 193,10	1 458 193,10	0,00	-22,00
Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	200 000,00	216 852,05	0,00	0,00	216 852,05	216 852,05	0,00	-21,38
Entreprise commune Fusion for Energy (F4E)	46 600,00	23 289,35	0,00	0,00	23 289,35	23 289,35	0,00	-5,20
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	26 000,00	20 923,50	0,00	0,00	20 923,50	20 923,50	0,00	-17,80
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	110 200,00	47 679,60	0,00	0,00	47 679,60	47 679,60	0,00	-14,33

\*Les paiements avant la date d'échéance représentent un chiffre négatif (en bleu), les paiements après la date d'échéance représentent un chiffre positif (en rouge).

SOURCE DES RECETTES PAR AGENCE - CORRESPOND À UNE LIGNE BUDGÉTAIRE	RECETTES BUDGÉTAIRES 2018 (A)	ORDRES DE RECOURS ÉTABLIS AU COURS DE L'EXERCICE (B)	DROITS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2017 (C)	RECOURS EFFECTUÉS SUR DROITS REPORTÉS (D)	RECOURS EFFECTUÉS SUR DROITS 2018 (E)	RECOURS EFFECTUÉS 2018 (F=D+E)	SOMMES RESTANT À RECOURS (G=B+C-F)	DATE MOYENNE DE RECOURS ENT* (en jours)
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	57 400,00	30 032,50	0,00	0,00	30 032,50	30 032,50	0,00	-11,00
Agence exécutive pour la recherche (REA)	22 500,00	11 592,35	0,00	0,00	11 592,35	11 592,35	0,00	-26,33
Entreprise commune Clean Sky 2 (EC Clean Sky 2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	249 700,00	265 281,30	0,00	0,00	265 281,30	265 281,30	0,00	-12,69
Entreprise commune SESAR	43 700,00	14 288,50	0,00	0,00	14 288,50	14 288,50	0,00	-23,50
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2)	26 000,00	1 623,60	0,00	0,00	1 623,60	1 623,60	0,00	-7,00
Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2 (EC PCH 2)	9 200,00	943,00	0,00	0,00	943,00	943,00	0,00	-18,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	1 837 000,00	2 664 665,14	0,00	0,00	2 344 467,14	2 344 467,14	320 198,00	-10,00
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	164 400,00	80 597,95	0,00	0,00	80 597,95	80 597,95	0,00	-24,88
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	805 000,00	620 423,37	0,00	0,00	620 423,37	620 423,37	0,00	-18,08
Autorité bancaire européenne (ABE)	805 000,00	793 425,84	0,00	0,00	793 425,84	793 425,84	0,00	-17,62
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA)	122 100,00	87 033,16	0,00	0,00	87 033,16	87 033,16	0,00	-30,78
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	120 000,00	23 450,55	0,00	0,00	23 450,55	23 450,55	0,00	-18,38
Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	836 800,00	621 029,80	0,00	0,00	621 029,80	621 029,80	0,00	-22,13
Entreprise commune «Composants et systèmes électroniques pour un leadership européen» (EC ECSEL)	5 900,00	2 829,00	0,00	0,00	2 829,00	2 829,00	0,00	-37,00
Conseil de résolution unique (CRU)	900 000,00	682 536,65	0,00	0,00	682 536,65	682 536,65	0,00	-25,29
Écoles européennes (EURSC)	3 900,00	16 359,00	0,00	0,00	16 359,00	16 359,00	0,00	-9,00
Entreprise commune Bio-industries (EC BI)	0,00	3 854,00	0,00	0,00	3 854,00	3 854,00	0,00	1,50
Entreprise commune Shift2Rail (EC S2R)	0,00	2 829,00	0,00	0,00	2 829,00	2 829,00	0,00	-26,00
Recettes provenant de nouveaux clients	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Commission européenne (DG EMPL et DG JUST)	1 085 000,00	1 109 877,05	84 753,70	84 753,70	1 109 877,05	1 194 630,75	0,00	-20,04
Parlement européen (PE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	168 400,00	129 177,00	0,00	0,00	129 177,00	129 177,00	0,00	-11,64
Cour des comptes européenne (CCE)	11 300,00	14 049,60	0,00	0,00	14 049,60	14 049,60	0,00	-13,00
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	0,00	44 057,50	0,00	0,00	43 367,50	43 367,50	690,00	-15,64
Comité économique et social européen (CESE)	0,00	16 991,75	0,00	0,00	16 991,75	16 991,75	0,00	-9,25
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	0,00	42 241,25	22 109,25	22 109,25	42 241,25	64 350,50	0,00	-14,50
Banque centrale européenne (BCE)	122 600,00	54 741,00	0,00	0,00	39 111,00	39 111,00	15 630,00	-15,50
Médiateur européen (Ombudsman)	108 300,00	289 357,80	0,00	0,00	289 357,80	289 357,80	0,00	-18,71
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	841 500,00	434 823,05	0,00	0,00	422 867,45	422 867,45	11 955,60	2,62
Projets interinstitutionnels avec les institutions (IATE)	734 000,00	734 002,93	0,00	0,00	734 002,93	734 002,93	0,00	-0,89
<b>TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>43 861 200,00</b>	<b>40 537 914,43</b>	<b>111 977,95</b>	<b>111 977,95</b>	<b>39 419 587,40</b>	<b>40 265 568,28</b>	<b>384 324,10</b>	<b>-12,08</b>

\*Les paiements avant la date d'échéance représentent un chiffre négatif (en bleu), les paiements après la date d'échéance représentent un chiffre positif (en rouge).

## B.8. Liste des virements 2018

en EUR

N°	Date	Ligne renforcée	Intitulé	Ligne prélevée	Intitulé	Montant
1	27/04/2018	2 330	Frais juridiques	1 100	Traitements de base	1 000
2	06/07/2018	2 395	Autres services fournis par des institutions et des agences	1 100	Traitements de base	500
3	23/08/2018	2 700	Consultations, études et enquêtes de caractère limité	2 100	Achat, installation, mise en service et maintenance du matériel et des logiciels	40 000
4	05/10/2018	2 000	Location d'immeubles et frais accessoires	2 040	Aménagement des locaux	900
5	23/10/2018	2 120	Prestations externes pour l'exploitation, l'installation, le développement et la maintenance des logiciels et des systèmes	2 100	Achat, installation, mise en service et maintenance du matériel et des logiciels	80 000
6	07/11/2018	1 120	Perfectionnement professionnel du personnel	1 100	Traitements de base	6 000
7	07/11/2018	2 232	Location de véhicules	2 010	Assurance	500
8	15/11/2018	3 001	Prestations techniques liées aux services linguistiques	3 000	Prestations de traduction externe	15 000
9	15/11/2018	2 500	Réunions en général	3 000	Prestations de traduction externe	150
10	22/11/2018	2 550	Frais divers d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions	2 394	Diffusion	2 000

# RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2018

C.1	Ressources financières et gestion budgétaire.....	39
C.2	Réalisation des objectifs de l'année.....	48

## C.1 Ressources financières et gestion budgétaire

### 1. Budget initial et budget rectificatif

Le budget initial du Centre pour 2018 (48,5 millions d'EUR) a fait l'objet d'un budget rectificatif.

Celui-ci a été adopté par le conseil d'administration par procédure écrite le 26 septembre 2018, afin d'inclure les prévisions actualisées transmises par les clients, de tenir compte du résultat du réexamen de l'ensemble des postes de charges et d'intégrer l'excédent budgétaire reporté de l'exercice précédent (2,1 millions d'EUR). Enfin, le Centre a modifié l'utilisation de la réserve pour la stabilité des prix afin d'équilibrer le budget.

Le budget 2018 a été d'emblée pensé comme un budget déficitaire (4,5 million d'EUR), de manière à pouvoir consommer une partie de l'excédent budgétaire cumulé les années précédentes. Compte tenu des demandes plus importantes que prévues de la part des clients, le résultat budgétaire final de l'exercice présentait un déficit de 3,3 millions d'EUR.

#### Variations du budget en 2018

en EUR

Titre	Intitulé	Budget définitif 2018	Budget rectificatif 1/2018	Budget initial 2018
<b>Recettes</b>				
1	Versements des agences, organes, offices et institutions	43 127 200	684 800	42 442 400
2	Subvention de la Commission	p.m.	p.m.	p.m.
3	Coopération interinstitutionnelle	734 000	-44 000	778 000
4	Autres recettes	610 350	-119 200	729 550
5	Excédent reporté de l'exercice précédent et virements à partir de réserves des exercices précédents	2 670 550	-1 856 300	4 526 850
6	Remboursements aux clients	p.m.	p.m.	p.m.
	<b>Total général</b>	<b>47 142 100</b>	<b>-1 334 700</b>	<b>48 476 800</b>
<b>Dépenses</b>				
1	Personnel	25 908 100	-843 700	26 751 800
2	Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	6 711 050	-361 000	7 071 900
3	Dépenses opérationnelles	14 522 950	-130 000	14 653 100
10	Réserves	p.m.	p.m.	p.m.
	<b>Total général</b>	<b>47 142 100</b>	<b>-1 334 700</b>	<b>48 476 800</b>



## 2. Recettes encaissées

### Analyse comparative des recettes budgétaires des exercices 2018 et 2017

en EUR

Recettes budgétaires	2018	2017	Variation en %
Total des recettes liées à l'activité principale	40 265 568	43 405 772	-7,2 %
Produits financiers	7 796	9 202	-15,3 %
Contribution financière reçue	243 250	243 250	0,0 %
Divers	678 528	228 132	197,4 %
<b>Total des recettes budgétaires</b>	<b>41 195 142</b>	<b>43 886 356</b>	<b>-6,1 %</b>

Les recettes budgétaires du Centre se composent principalement des recettes issues de la facturation des services fournis aux clients. Elles sont soumises à un suivi et à un contrôle financiers stricts, conformément au cadre réglementaire applicable. Le Centre contacte régulièrement chacun de ses clients pour lui demander ses prévisions quant aux volumes et dépenses en traduction prévus, et surveille étroitement les dépenses et prévisions budgétaires de ses clients.

Les recettes encaissées ont diminué de 6,1 % et sont passées de 43,9 millions d'EUR en 2017 à 41,2 millions d'EUR en 2018. La diminution des recettes était principalement due aux plus petits paiements anticipés reçus de la part des clients en 2018 pour des services de traduction à facturer en 2019. Les paiements anticipés reçus en 2018 ont atteint 1,5 millions d'EUR, contre 3,3 millions d'EUR en 2017. L'impact net des mouvements sur les avances perçues s'est élevé à -1,8 million d'EUR. La différence restante dans la diminution des recettes peut s'expliquer par des réductions plus élevées offertes aux clients en 2018 en appliquant la nouvelle politique des prix. La réduction totale offerte aux clients en 2017 s'est élevée à 3,2 millions d'EUR (-38 899 pages), alors que la réduction offerte en 2018 a atteint 4,4 millions d'EUR (-53 292 pages), soit 1,2 millions de plus qu'en 2017. Cela signifie que le prix moyen payé par les clients en 2018 pour le service de traduction standard était de 68,60 EUR par page, tandis que le barème de prix pour le service de traduction standard s'élevait à 82 EUR par page. Cette réduction de prix a favorisé la demande de traduction de documents, comme l'illustre l'augmentation de 11,7% (+ 38 753 pages) en 2018 du nombre de pages transmises par des clients et ne se rapportant pas aux marques de l'UE.

Compte tenu des deux aspects susmentionnés qui ne sont pas liés aux activités de l'exercice, les recettes pour 2018 sont légèrement supérieures à celles de 2017; cela ressort également des statistiques sur le volume de pages du chapitre C.2 et du résultat économique de l'exercice du chapitre A.2.

Le nombre total de pages facturées aux clients est globalement identique à celui de l'exercice précédent. En 2018, une diminution de 0,7 % s'est produite dans le total des pages facturées aux clients. L'analyse plus en profondeur des principales composantes des recettes révèle que le nombre de pages traduites de documents autres que les marques de l'UE a augmenté de 8,6 % (+24 363 pages), alors que la traduction des pages de marques de l'UE a diminué de 29 816 pages. Le manque de cohérence entre la diminution du nombre de pages facturées (-0,7 %) et l'augmentation globale du nombre de pages imprimées (1,2 %) s'explique par le nombre plus élevé de pages fournies gratuitement aux clients dans le cadre de la nouvelle politique de prix, expliqué dans le paragraphe précédent.

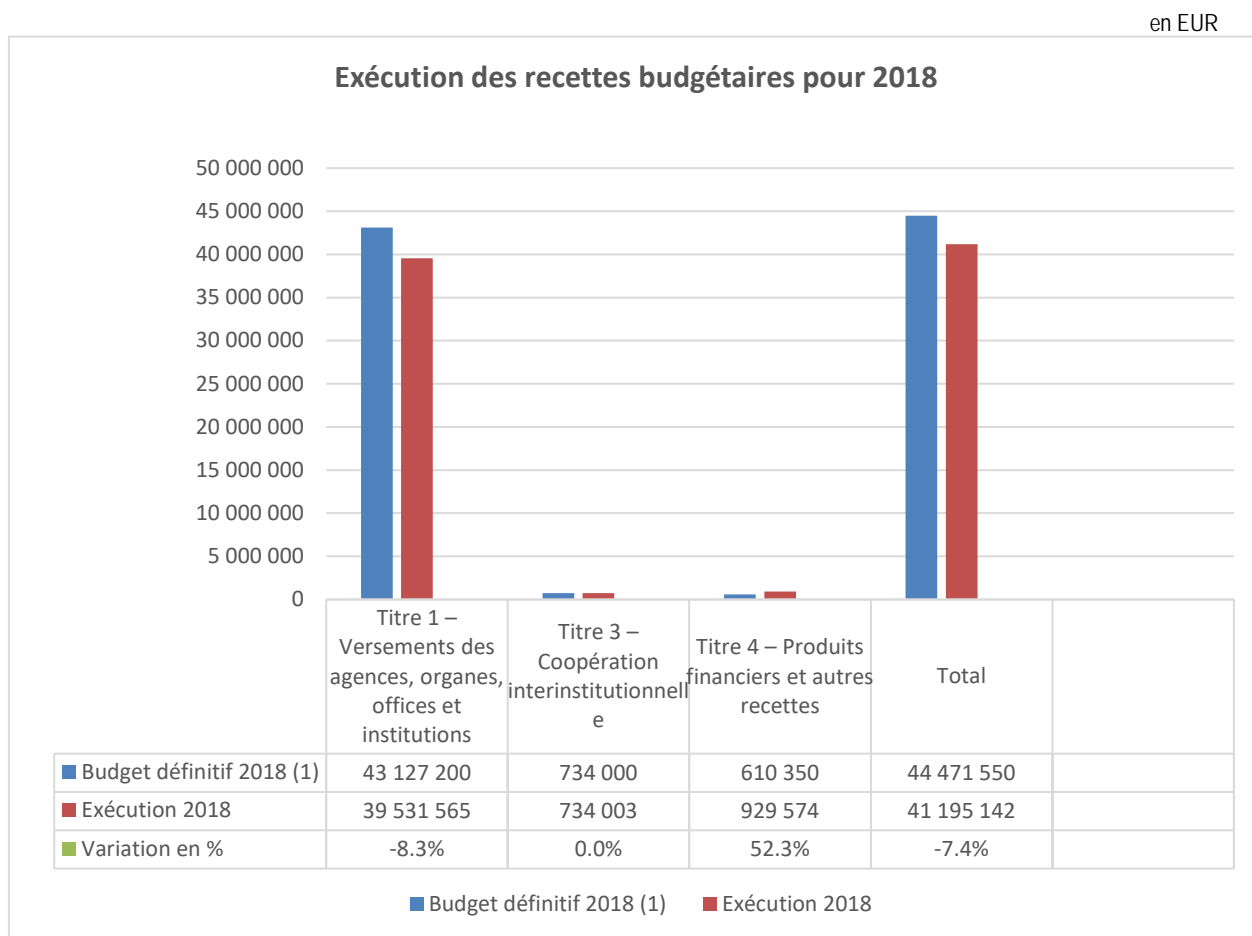
Les produits financiers ont continué à diminuer en 2018 dû aux gains négatifs sur les marchés financiers en 2018. L'objectif principal de l'approche du Centre en matière de gestion de la trésorerie en 2018 a consisté à conserver la valeur nominale des dépôts en espèces et à éviter de payer des intérêts négatifs.

Depuis 2013, le Centre reçoit une contribution financière du gouvernement luxembourgeois s'élevant à 243 250 EUR, afin de compenser l'augmentation des frais de location du bâtiment Drosbach par rapport

aux frais de location payés auparavant au gouvernement luxembourgeois pour le bâtiment du Nouvel Hémicycle.

L'augmentation significative des recettes diverses en 2018 est principalement due à la refacturation à la DG OIL de la location de bureaux pour le compte de la Chafea, pour un montant de 602 568 EUR. Le Centre a perçu en 2018 des loyers tant pour 2017 que pour 2018. Les autres composantes importantes incluses dans les recettes diverses en 2018 concernent la refacturation de frais liés au centre de données et de places de stationnement, ainsi que la perception de frais de loyer indûment versés après réception en 2018 de l'état définitif pour la période 2017.

### 3. Exécution des recettes budgétaires



(1) À l'exclusion du montant de 4 068 550 EUR au titre 5 correspondant au «Résultat de l'exercice précédent»

En 2018, la perception des recettes était inférieure de 7,4 % aux prévisions du budget rectificatif 1/2018 (-3,2 million d'EUR), et le nombre global de pages facturées a diminué de 0,7 %. La diminution dans les recettes perçues était visible pour tous les documents, y compris les marques de l'UE. Pour des documents autres que les marques de l'UE, les recettes étaient inférieures de 11,3 % aux prévisions du budget rectificatif 1/2018 et pour les marques de l'UE, inférieures de 3,0 % aux prévisions.

La perception des recettes moins élevée de documents autres que les marques de l'UE peut entièrement s'expliquer par l'impact négatif de la nouvelle structure tarifaire pour la traduction des documents introduite en janvier 2017. Sur la base des informations reçues des clients, l'impact financier de la nouvelle structure tarifaire n'a pas pu être inclus de manière fiable dans les prévisions budgétaires. En effet, les estimations budgétaires pour 2018 n'incluaient pas l'impact dans son entier de la nouvelle structure tarifaire pour tous les clients, mais uniquement pour les deux principaux clients, l'EU IPO et l'EMA. Compte

tenu de l'impact financier de la nouvelle structure tarifaire pour 2018, de -15,6 %, et du fait que l'EU IPO et l'EMA contribuent à un tiers des recettes du Centre provenant de documents, la diminution de la perception des recettes provenant de documents peut s'expliquer par l'impact négatif de la nouvelle structure tarifaire. Pour le budget rectificatif 2019 et les budgets ultérieurs, l'impact financier de la nouvelle politique de prix sera systématiquement inclus dans les prévisions budgétaires par client.

Un taux d'exécution moins élevé pour les marques de l'UE a été causé uniquement par une diminution des volumes de traduction. Le nombre de pages de marques de l'UE livrées et facturées à l'EU IPO (412 834 pages) était de 6,4 % inférieur aux prévisions (441 350 pages) et de -3,0 % en termes financiers. La diminution des recettes provenant des marques de l'UE est moindre que celle du nombre de pages facturées de marques de l'UE, parce que la composante du prix fixe ne dépend pas du nombre de pages livrées.

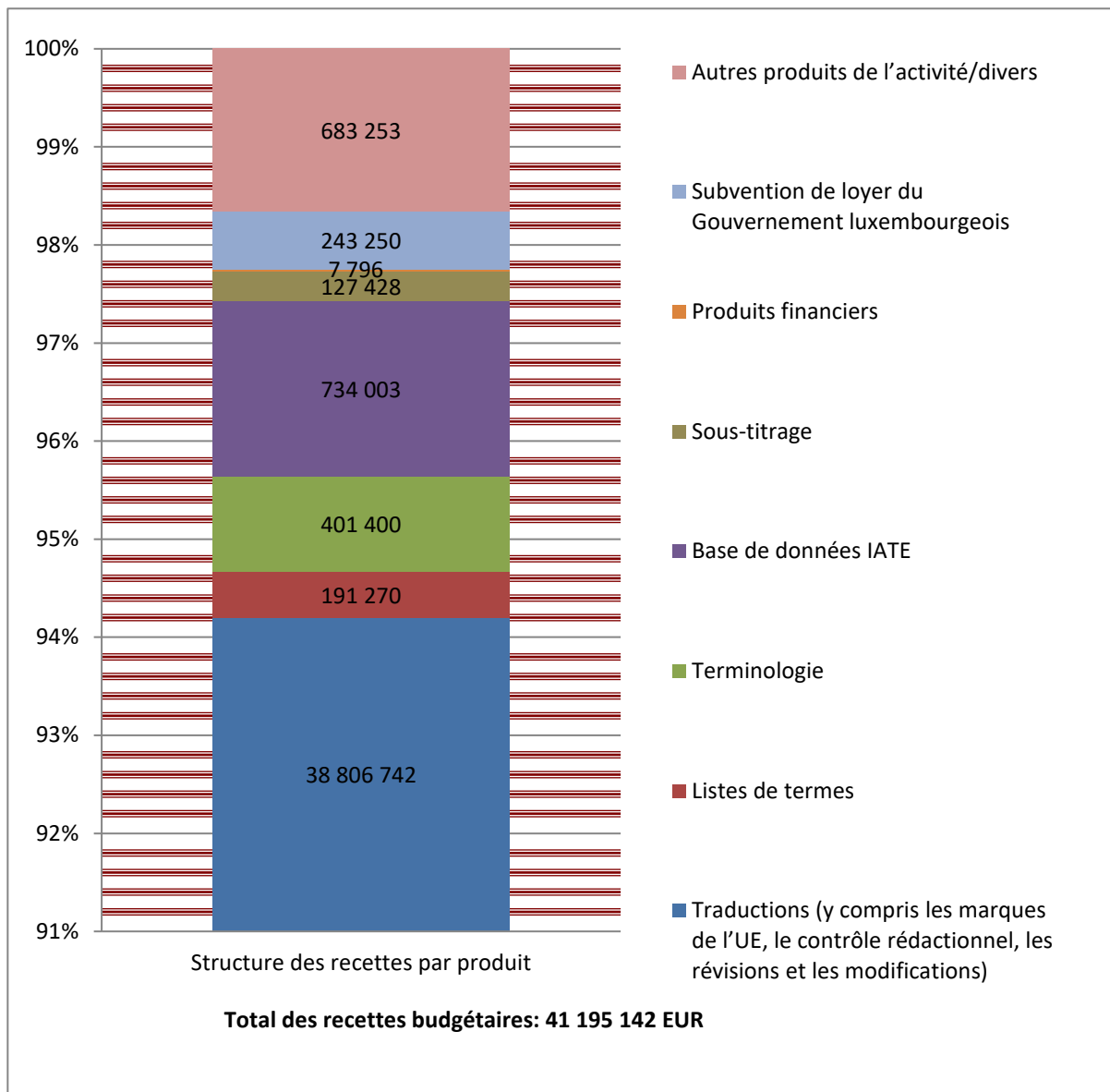
Pour plus de détails sur la progression du nombre de pages traitées par le Centre, voir Fluctuations des prévisions par rapport aux volumes réels en 2018 au chapitre C.2. *Réalisation des objectifs de l'année.*

La sur-exécution des recettes issues des «Produits financiers» et des «Autres produits de l'activité» est imputable au recouvrement des recettes perçues en 2018 pour la sous-location de bureaux à l'Agence exécutive Chafea pour 2017. À la fin de l'exercice 2017, le Centre n'était pas encore parvenu à un accord avec la DG OIL sur l'indexation des frais de loyer pour 2017; par conséquent, les recettes liées au loyer de 2017 (262 657 EUR) n'ont été perçues qu'en 2018. Une autre recette non prévue dans le budget était l'apurement définitif des charges liées au bâtiment par le propriétaire du bâtiment pour 2016, pour un montant de 71 550 EUR.

#### **4. Recettes ventilées par activité**

En 2018, la principale source de revenus du Centre était le travail de traduction (traduction de documents et de marques de l'UE, révision, contrôle rédactionnel et modifications), représentant environ 94,2 % des recettes totales. Les 5,8 % restants étaient le fruit de l'activité de coopération interinstitutionnelle, des travaux terminologiques, des listes de termes, des services de sous-titrage, d'une contribution financière du gouvernement luxembourgeois, des intérêts bancaires et des recettes diverses, comme indiqué dans le graphique ci-après.

36,3 % des recettes provenant des travaux de traduction ont été générées par la traduction des marques de l'UE pour l'EU IPO (38,93 % in 2017). Les recettes globales du plus gros client du Centre, l'EU IPO, en 2018, se sont élevées à 20 455 856 EUR, soit 49,7 % du montant de 41 195 142 EUR perçu par le Centre en 2018 (46,5 % en 2017).



## 5. Dépenses budgétaires

### A. Exécution des crédits d'engagement

en EUR

Chapitre	Intitulé	Dépenses 2018 (engagements exécutés)	Dépenses 2017 (engagements exécutés)	Variation en EUR	Variation en %
11	Personnel en activité	23 968 737	24 328 519	-359 782	-1,5 %
13	Missions et déplacements	64 179	98 550	-34 371	-34,9 %
14	Infrastructure à caractère socio-médical	257 664	250 518	7 146	2,9 %
16	Services sociaux	75 900	51 800	24 100	46,5 %
17	Réception et représentation	1 096	1 035	62	6,0 %
<b>TITRE 1</b>	<b>PERSONNEL</b>	<b>24 367 576</b>	<b>24 730 422</b>	<b>-362 846</b>	<b>-1,5 %</b>
20	Location d'immeubles et frais accessoires	2 930 857	2 850 980	79 876	2,8 %
21	Informatique	2 885 407	2 497 002	388 405	15,6 %
22	Biens meubles et frais accessoires	48 397	49 191	-794	-1,6 %
23	Dépenses administratives courantes	240 115	211 652	28 464	13,5 %
24	Affranchissement et télécommunications	105 416	108 276	-2 859	-2,6 %
25	Frais de réunions et de convocations	28 160	3 708	24 452	659,4 %
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	43 208	29 173	14 035	48,1 %
27	Consultations, études et enquêtes à caractère limité	27 550	124 500	-96 950	-77,9 %
<b>TITRE 2</b>	<b>IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 309 111</b>	<b>5 874 482</b>	<b>434 629</b>	<b>7,4 %</b>
30	Traduction externe et services connexes	12 990 565	14 056 920	-1 066 355	-7,6 %
31	Coopération interinstitutionnelle	797 780	817 800	-20 020	-2,5 %
32	Dépenses liées au programme eCdT	292 684	549 758	-257 074	-46,8 %
<b>TITRE 3</b>	<b>DÉPENSES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>14 081 029</b>	<b>15 424 477</b>	<b>1 343 448</b>	<b>-8,7 %</b>
<b>TITRE 10</b>	<b>RÉSERVES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>n.d.</b>
	<b>BUDGET TOTAL</b>	<b>44 757 716</b>	<b>46 029 381</b>	<b>1 271 664</b>	<b>-2,8 %</b>

En raison de l'arrondissement, certains chiffres ne représentent pas exactement les chiffres totaux.

L'exécution des engagements prévus au titre 1 a diminué de 1,5 % en 2018 par rapport à 2017 (-362 846 EUR). Cette diminution des coûts de personnel s'explique par la baisse des taux d'occupation et une diminution significative du nombre de promotions. Les coûts salariaux ont diminué même après application de l'indexation des salaires de 1,7 % pour le second semestre de 2018, promotions et avancements d'échelons.

L'exécution budgétaire au titre 2 a augmenté de 7,4 % en 2018 par rapport à 2017 (+434 629 EUR). La majeure partie de l'augmentation au titre 2 peut s'expliquer par une augmentation au chapitre 21 *Informatique*. Cette augmentation est due au report de certains projets informatiques tels que les services cloud et au report des contrats de maintenance de 2017 à 2018. Les engagements au chapitre 25 *Frais de réunions et de convocations* ont principalement augmentés dû à l'organisation de la conférence IATE 2. Cet événement a promu la nouvelle version de la base de données IATE maintenue par le Centre.

La diminution au chapitre 27 *Consultations, études et enquêtes à caractère limité* était due aux coûts de « l'étude sur le Centre en tant que prestataire de services linguistiques partagés pour les agences et organes de l'UE » engagés en 2017. En 2018, le Centre a fait appel à des services de conseil pour l'exécution de la gestion par activités, mais seulement 27 550 EUR sur un total de 137 750 EUR étaient financés par le budget 2018.

Les dépenses pour le titre 3 ont diminué de 8,7 % en 2018 (soit une diminution de 1 343 448 EUR) dû à l'application progressive de la nouvelle politique de prix envers des fournisseurs linguistiques externes. À la suite de l'application des nouveaux contrats-cadres, le volume de pages traduites est adapté aux textes extraits des mémoires de traduction. En 2018, cela a ainsi donné lieu à une réduction moyenne de 14,1 % en termes de pages reçues des fournisseurs, soit 1 080 519 EUR en termes financiers.

#### Variation de l'externalisation de documents

en pages				
Description	2018	2017	Variation absolue	Variation en %
Prestataires de services linguistiques externes (en nombre de pages)	570 144	545 447	24 697	4,5 %
Module «traducteurs internes»	211 695	227 454	-15 759	-6,9 %
Total de pages	781 839	772 901	8 938	1,2 %
<b>% d'externalisation</b>	<b>72,9 %</b>	<b>70,6 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>3,3 %</b>

Le niveau d'externalisation a augmenté de 3,3 % en 2018 (72,9 % en 2018, contre 70,6 % en 2017). En 2018, le nombre de pages traduites par les traducteurs du Centre en interne a diminué de 15 759 pages par rapport à 2017. Les pages des traducteurs en interne incluent également des pages de marques de l'UE traduites par les mémoires de traduction du Centre sans intervention humaine. L'efficacité des mémoires de traduction pour les marques de l'UE diminue constamment dû à l'utilisation accrue des mémoires de traduction par l'EUIPO. Par conséquent, sans tenir compte des pages de marques de l'UE, le nombre de pages de traduction en interne a augmenté par rapport à 2017.

Les chiffres inclus dans le tableau sur l'externalisation inclut le nombre de pages avant l'extraction des mémoires de traduction. Par conséquent, les chiffres ci-dessus ne reflètent pas l'effort interne de traduction, mais plutôt la proportion de l'externalisation sur les pages globales livrées aux clients.

L'augmentation de 4,5 % des pages traduites en externe est en contradiction avec la diminution de 7,6 % des coûts relatifs aux services de traduction externe visés au chapitre 30. Ceci peut s'expliquer par l'utilisation des mémoires de traduction et de l'application progressive de la nouvelle politique de prix envers les fournisseurs linguistiques externes.

#### B. Évolution de l'exécution budgétaire (titres 1-3)

en EUR				
Description	2018	Exécution 2018	2017	Exécution 2017
Budget	47 142 100	n.d.	49 429 100	n.d.
Engagements contractés	44 757 716	94,9 %	46 029 381	93,1 %
Crédits annulés	2 384 384	5,1 %	3 399 719	6,9 %
Paiements effectués	41 455 513	87,9 %	42 214 334	85,4 %
Crédits reportés	3 302 204	7,0 %	3 815 047	7,7 %

L'exécution des dépenses budgétaires s'est améliorée par rapport à celle de l'exercice précédent, 94,9 % des crédits budgétaires étant engagés (93,1 % en 2017) et les 5,1 % restants étant annulés. L'exécution des paiements a de même augmenté (87,9 % en 2018, contre 85,4 % en 2017) et 7,0 % des crédits budgétaires ont été reportés à l'exercice suivant, contre 7,7 % lors de l'exercice précédent.

Un total de 2 384 384 EUR du budget aux titres 1 à 3 (5,1 %) n'a pas été utilisé, ce qui est nettement moins que l'exercice antérieur, démontrant que le Centre a planifié le budget de manière plus précise. La sous-consommation des dépenses a contribué à de meilleurs résultats financiers, ce qui devrait être

particulièrement apprécié, compte tenu du fait que l'exécution des recettes a été inférieure de 7,4 % aux prévisions budgétaires (-3,3 millions d'EUR). La sous-consommation des dépenses a donc limité l'incidence financière négative de la sous-exécution des recettes. Une forte exécution des engagements peut être observée dans tous les titres budgétaires, atteignant près de 95 % en 2018, comme le montre le tableau ci-dessous:

*C. Exécution budgétaire des titres 1-3 (y compris les transferts de crédits)*

en EUR

Description	Titre 1		Titre 2		Titre 3		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Budget	25 908 100	n.d.	6 711 050	n.d.	14 522 950	n.d.	47 142 100
Engagements contractés	24 367 576	94,1 %	6 309 111	94,0 %	14 081 029	97,0 %	44 757 716
Crédits annulés	1 540 524	5,9 %	401 939	6,0 %	441 921	3,0 %	2 384 384
Paiements effectués	24 204 001	93,4 %	5 277 197	78,6 %	11 974 314	82,5 %	41 455 513
Crédits reportés	163 575	0,7 %	1 031 914	15,4 %	2 106 715	14,5 %	3 302 204

**Titre 1 – Personnel**

Le budget initial au titre 1 s'élevait à 26 751 800 EUR. Il a diminué à 25 908 100 EUR dans le budget rectificatif 1/2018 dû aux taux d'occupation moins élevés que prévu et au départ de certains membres du personnel. Au cours de l'exercice 2018, 94,1 % du budget définitif (94,3 % en 2017) ont été exécutés en termes d'engagements, soit 24 367 576 EUR (24 730 422 EUR en 2017), et 93,4 % du budget (93,3 % en 2017) ont été consommés par des paiements. Seulement 1 540 524 EUR n'ont pas été utilisés, soit 5,9 % du budget (1 490 478 EUR et 5,7 % en 2017). Le facteur principal de sous-exécution de l'engagement était le taux de rotation du personnel en 2018 et, par conséquent, une plus faible exécution du tableau des effectifs. D'autre part, comme les engagements concernant les traitements et d'autres dépenses relatives au personnel ne peuvent pas être reportés, le montant des reports est resté faible (163 575 EUR, contre 256 551 EUR en 2017). Le taux d'exécution budgétaire assez élevé et le faible montant de reports pour le titre 1 sont dus au caractère relativement prévisible des dépenses de personnel et au bon contrôle de l'exécution de paiement au titre 1.

**Titre 2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement**

Le budget initial au titre 2 s'élevait à 7 071 900 EUR. Il a été réduit à 6 711 050 EUR dans le budget rectificatif 1/2018. Ce montant était proche de celui du budget 2017, à savoir 6 936 700 EUR. L'exécution des engagements a atteint 94,0 % en 2018, pour 401 939 EUR inutilisés. L'exécution est nettement meilleure qu'en 2017, où 84,7 % du titre 2 ont été engagés. L'exécution des paiements est meilleure en 2018 pour atteindre 82,5 %, alors que l'exécution des paiements était de 69,0 % en 2017.

L'exécution au chapitre 20, le chapitre budgétaire le plus important couvrant la location et les frais relatifs aux immeubles, est restée relativement élevée, pendant beaucoup d'exercices, pointant à 97,61 % (98,2 % en 2017), mais l'exécution des dépenses dans le domaine de l'informatique, le deuxième chapitre budgétaire le plus important, a augmenté à 96,18 %, ce qui est nettement plus qu'en 2017 (76,1 %). Ceci peut s'expliquer par l'exécution de certains projets informatiques reportés, tel que la gestion de document et ARES ou les services cloud. En moyenne, l'exécution des autres chapitres du titre 2 a été de 80 % environ dû au caractère provisoire des engagements sur lesquels reposent les dépenses, qui ne peuvent être estimés de manière fiable. La sous-consommation importante du chapitre 27 *Consultations, études et enquêtes* (19,68 %) était principalement due au report d'une partie de l'engagement relatif aux services de conseil ABC et ABM, car les principaux produits attendus n'arriveront qu'en 2019 et seront donc couverts par le budget 2019.

Les engagements reportés de 2018 à 2019 s'élevaient à 1 031 914 EUR, ce qui est similaire aux reports de 2017 à 2018 (1 089 269 EUR).

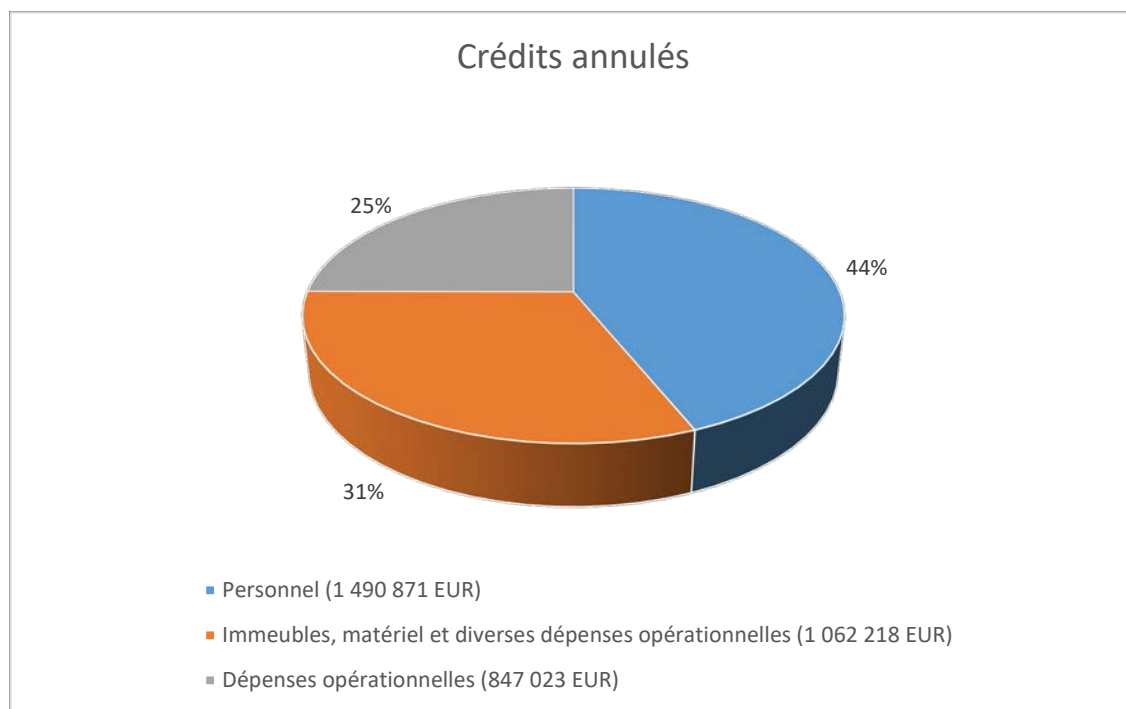
### Titre 3 – Dépenses opérationnelles

Le budget final au titre 3 s'élevait à 14 522 950 EUR, ce qui était proche de celui du budget initial de 2018 (14 653 100 EUR). Au titre 3, 97,0 % du budget (14 081 029 EUR) ont été utilisés au cours de 2018, contre 94,8 % (15 424 477 EUR) utilisés en 2017. L'exécution budgétaire au titre 3 en 2018 était donc supérieure de 2,2 % à celle de 2017. Les crédits budgétaires inutilisés dans ce titre s'élèvent à 441 921 EUR (847 023 EUR en 2017), sachant que 417 285 EUR de ce total correspondent au poste 3 000 «Prestations de traduction externe» (703 080 EUR en 2017).

La consommation au titre 3 est proche des crédits budgétaires disponibles dans le budget. Le Centre ne pourra jamais utiliser pleinement le titre 3, car les demandes de traduction reçues des clients sont toujours sujettes à l'imprévisibilité et le Centre doit conserver une certaine marge pour les demandes de traduction imprévues. Le Centre a effectué un suivi approfondi de la consommation du titre 3 et, en conséquence, dans le budget rectificatif, le Centre a réévalué les prévisions clients et les besoins du budget. Par conséquent, l'exécution du titre 3, ainsi que d'autres titres, est très proche du budget disponible.

L'impact de l'exécution progressive de la nouvelle structure tarifaire pour la traduction de documents pour les fournisseurs de services linguistiques externes du Centre a été reflété d'emblée dans le budget initial et rectificatif.

#### D. Crédits annulés





## C.2 Réalisation des objectifs de l'année

Le Centre a clôturé l'exercice avec un volume total de 781 839 pages de traduction, ce qui était supérieur de 2,3 % aux 764 323 pages prévues dans le budget initial pour 2018 et supérieure de 1,8 % aux 768 118 pages prévues dans le budget rectificatif 1/2018. Par rapport à 2017 (772 901 pages), le volume total des traductions a augmenté de 1,2 %. Ces chiffres comprennent des documents et marques de l'UE de même que les pages traduites pour les besoins propres du Centre. Le nombre de pages traduites facturées après une analyse visant à repérer les textes déjà dans les mémoires de traduction du Centre est inférieur; ce qui permet de réaliser des économies pour les clients et de ramener le nombre de pages facturées à 720 402.

Les documents représentaient un volume de 369 005 pages. Ce qui était supérieur de 14,3 % à l'objectif fixé dans le budget initial pour 2018 (322 973 pages) et était supérieur de 12,9 % à celui du budget rectificatif 1/2018 (326 768 pages). Ce chiffre comprenait également 8 145 pages traduites pour les besoins internes du Centre, la plupart étant destinées aux réunions du conseil d'administration (5 142 pages). Le nombre de documents traduits a augmenté de 11,7 % par rapport à 2017 (330 252 pages).

Sur le total de 781 839 pages traduites en 2018, 412 834 pages (52,8 % du total du volume traduit) consistaient en des marques de l'UE, par rapport aux 441 350 pages prévues dans le budget initial et dans le budget rectificatif pour 2018. Par rapport à 2017, le nombre de marques de l'UE traduites a diminué de 6,7 % (-29 815 pages). Les marques de l'UE restent l'élément majoritaire du portefeuille du Centre, représentant 36,3 % de ses recettes totales en 2018 (38,9 % en 2017). En termes de pages facturées, les marques de l'UE représentaient 57,3 % du volume total facturé en 2018. Les variations des prévisions budgétaires par rapport aux volumes réellement facturés sont illustrées dans le graphique ci-dessous.

Outre la traduction (qui comprend la modification, le contrôle rédactionnel et la révision), le Centre a offert d'autres services linguistiques en 2018. Quelques 672 jours/hommes ont été consacrés aux travaux terminologiques et huit clients ont commandé la traduction de 47 861 entrées dans les «listes de termes», y compris 7 025 termes pour les dessins ou modèles communautaires, 24 536 termes Euroclass et 176 autres termes pour l'EUIPO. En 2017, le Centre avait traduit 74 395 termes, principalement destinés à l'EUIPO, et consacré 231 jours/hommes à des travaux de terminologie.

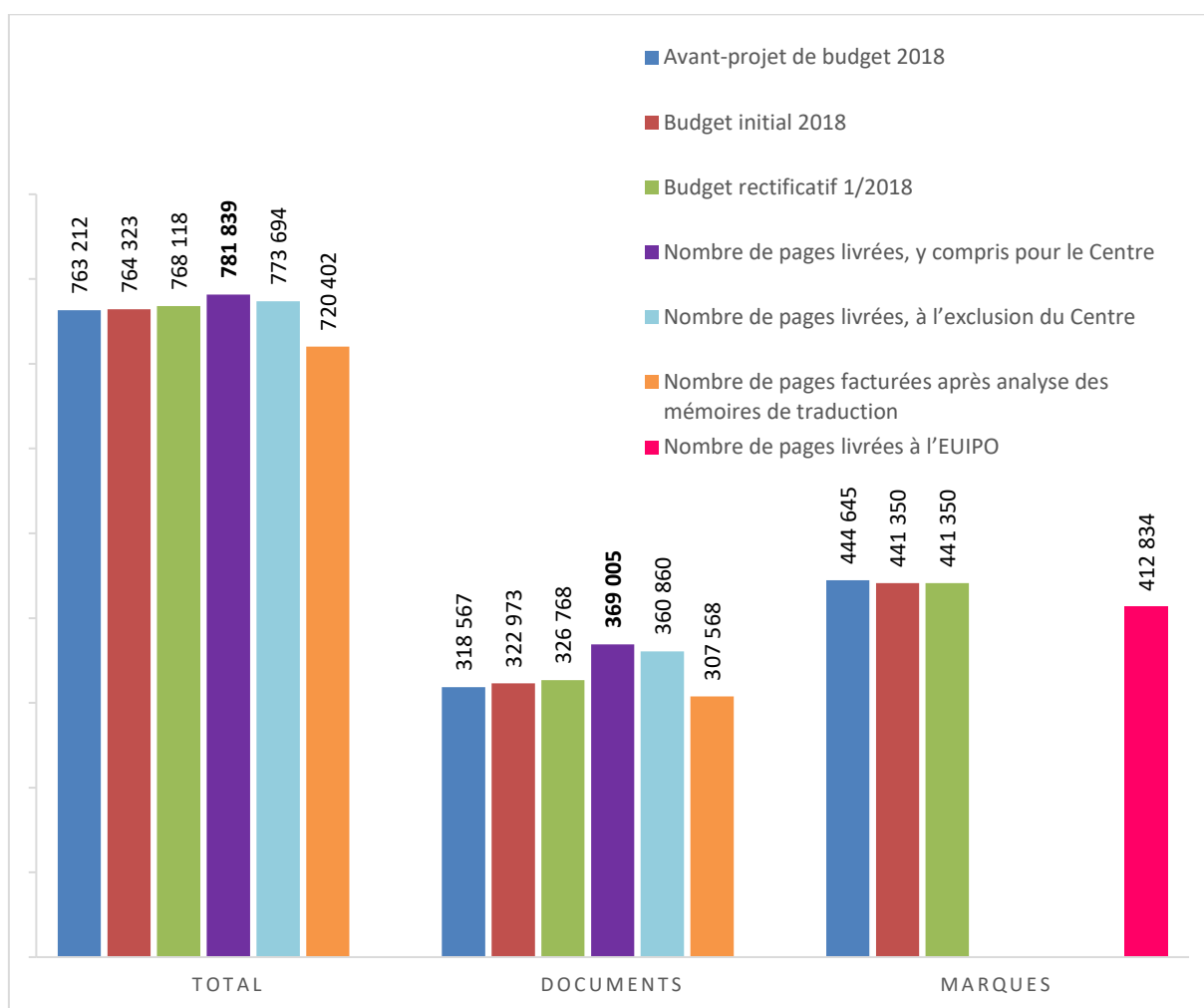
Quelque 3 127 minutes de sous-titrage ont été produites pour huit clients, dont 1 725 minutes pour l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et 544 minutes pour l'EUIPO. En 2017, le Centre a produit 2 455 minutes de sous-titrages, essentiellement pour l'ECHA et l'EUIPO.

Sur la base du rapport provenant du groupe de travail, suivi de la décision du conseil d'administration du Centre en octobre 2016, le Centre a introduit une nouvelle structure tarifaire pour la traduction de documents en janvier 2017. Cette nouvelle structure tarifaire octroie une réduction aux clients pour les textes répétitifs traduits à l'aide des mémoires de traduction du Centre. Par conséquent, l'impact de la nouvelle structure tarifaire sur le nombre de pages facturées en 2018 était de -15,9 % (-53 292 pages), soit une réduction totale de 4 357 833 EUR pour les clients du Centre (-15,6%). L'impact financier de la nouvelle structure tarifaire en 2017 s'élevait à 3 171 110 EUR (-15,5 %) soit une réduction de 38 899 pages (-15,9 %). La réduction en termes financiers et en nombre de pages était nettement supérieure en 2018 car une part importante des pages et des recettes liées facturées en 2017 était toujours dirigée par les prix de 2016, pour lesquels la nouvelle structure tarifaire n'était pas appliquée. Pendant les deux exercices, il a été plus élevé que prévu, étant donné que l'impact sur le nombre de pages facturées au moment de l'exécution était estimée à -9,5 %. Le Centre applique à ses fournitures un système de prix similaire qui tient compte de l'utilisation de mémoires de traduction. En 2018, cela a ainsi donné lieu à une réduction moyenne de 14,1 % en termes de pages reçues des fournisseurs, soit 1 080 519 euros de moins en termes financiers.

Dans le cadre de son processus d'assurance qualité des prestataires externes de services linguistiques, le Centre fait réviser et évaluer par les traducteurs internes les traductions effectuées par ses fournisseurs externes avant leur livraison aux clients. En 2018, dans 98,7 % des cas, les traductions ont été jugées de qualité raisonnable ou excellente.

Bien que le pourcentage de traductions externes de mauvaise qualité ait été faible en 2018, le Centre a pris des mesures plus strictes à l'encontre de plusieurs contractants dont les documents ont été jugés insatisfaisants à plusieurs reprises. En 2018, 460 traductions sous-traitées au total ont été soumises au comité d'évaluation interne du Centre après avoir été jugées comme étant de mauvaise qualité par les réviseurs internes. Les résultats ont été jugés concluants, la mauvaise qualité ayant été confirmée pour 385 d'entre elles (83,7 % des cas), et des mesures contractuelles ont été prises à l'encontre des contractants concernés. Dans certains cas, ces mesures contractuelles ont consisté notamment à résilier le contrat-cadre, par exemple si le contractant avait fourni au Centre une traduction automatique brute ou insuffisamment contrôlée sur le plan rédactionnel.

Fluctuations des prévisions par rapport aux volumes réels en 2018 (en pages)



Évolution du nombre de pages traduites sur la période 1995-2018

